

# Magazine de MOOREA

Le magazine de tous les résidents de Moorea

**Diagnostic local de sécurité de**  
la Commune de Moorea Maiao

**Encadrement**  
des ventes des produits de la mer

Visite de  
**Mr le Haut Commissaire de la République**

TRIMESTRIEL GRATUIT N°73 MARS 2023

Du 1<sup>er</sup> février au 31 mai 2023

# Vini Surf'n Go

~~3 Go~~  
**5 Go**  
**1 000 F**



Tikanui SMITH  
#40 WSL  
Nominé XXL Award

**Plus de gigas pour le même prix !**

Du 1<sup>er</sup> février au 31 mai 2023, activez un kit Vini Surf'n Go et bénéficiez de 5 Go au lieu de 3 Go pour 1 000 F.



**VINI**

Partageons l'innovation

# Sommaire

## ÉCONOMIE - SOCIÉTÉ

## ENVIRONNEMENT

## DIVERS

n° 73



- 6 - 8 Projets communaux pour 2023.
- 10 - 12 1ère visite officielle de Mr. le Haut-Commissaire.
- 14 - 20 Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
- 22 - 24 Air France - Actualités
- 26 - 27 VAEARA'I développe son service de fret.
- 28 DRM - Encadrement des ventes des produits de la mer.
  
- 30 DPAM - Immatriculation des navires.
- 31 Annonce concours de pêche Nautisport.
- 32 - 36 Les formations du Lycée agricole d'Opunohu.
- 37 CONFORM HSCT- Formations
- 38 - 39 EPIC TE ITO RAU NO MOOREA MAIAO.
- 40 - 41 Polynésienne des Eaux. Actualités.
  
- 42 - 43 FENUA MA - Nouvelle opération carcasses.
- 44 - 45 MANUTEA - Actualités.
- 46 - 47 Philippe DUBOIS prépare sa prochaine exposition.
- 48 - 49 32e édition du Marathon de Moorea.
- 50 Numéros utiles - Médecins de garde

Mars 2023

PRÊT HABITAT

# FINANCEZ VOTRE PROJET IMMOBILIER



Jusqu'à **4 millions XPF** d'aide  
pour votre logement principal.

\*A.I.M. = Aide à L'Investissement des Ménages, Aide du Pays soumise à conditions ;  
loi du Pays n°2021-11 du 8 février 2021 et arrêté n°213 CM du 25 février 2021 modifié.

Banque SOCREDO, notre mission, être à vos côtés dans les moments importants de votre vie.

Vous souhaitez financer l'achat de votre logement principal ou secondaire, dans l'ancien ou le neuf, avec ou sans travaux ou investir dans le locatif ? Quel que soit votre besoin, nous vous accompagnons dans vos projets.

Restons connectés !

Centre de relation clientèle 40 47 00 00

www.socredo.pf



 **BANQUE SOCREDO**

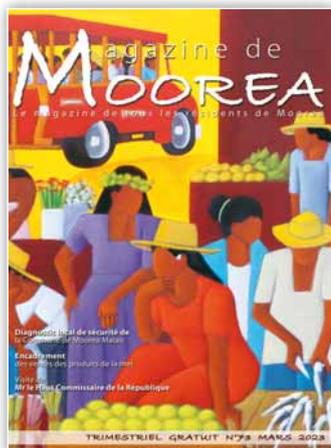


Tableau : Philippe DUBOIS

# Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs ;

La sécurité pour le bien-être de la population est un point important sur lequel nous avons souhaité vous faire partager l'analyse du diagnostic établi par une entreprise spécialisée pour le compte de la Commune de Moorea-Maiao ainsi que les différentes dispositions qui vont être prises.

Ce rapport a permis de concrétiser la création du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), afin de mutualiser les différents services que ce soit Communaux, Pays ou État. Car aujourd'hui le constat est édifiant, la délinquance sur Moorea est en forte croissance, avec une hausse de 31,4 % du nombre de plaintes déposées pour vol en 2022 (468 contre 356 en 2019). Avec ce triste record, Moorea est la seule brigade de Polynésie française qui a enregistré une telle hausse.

Une des explications provient de l'augmentation de la fréquentation touristique et du nombre de résidences secondaires, car il a été constaté de nombreux vols d'opportunité (168), c'est-à-dire que désormais, il ne faut pas laisser un téléphone, un sac ou un ordinateur sur une table de terrasse sans surveillance, il faut également fermer les véhicules à clefs.

Il faut absolument que les hôteliers et prestataires de services avertissent leurs clients que Moorea n'est pas le monde des « bisounours » et qu'il faut faire attention à ses biens. Il est bien loin, le temps où les habitants de Moorea laissaient leurs maisons ouvertes sans aucun risque.

Lors de la visite de M. le Haut-Commissaire de la République, ce problème de sécurité a été évoqué, avec l'annonce de la création prochaine d'une gendarmerie mobile à Haapiti avec un renfort de 10 gendarmes.

Autre sujet important évoqué lors de cette visite protocolaire, la défiscalisation, si M. le Haut-Commissaire Éric SPITZ a confirmé l'engagement du Président de la République de pérenniser cette défiscalisation jusqu'en 2028/29, il a souligné qu'une réflexion était en cours au niveau national pour prioriser la construction de logements sociaux et le développement de la transition énergétique.

La Direction des Ressources Marines nous présente la réglementation encadrant les ventes des produits de la mer afin de garantir la sécurité alimentaire avec la traçabilité des fournisseurs.

Depuis le 10 juin 2022, il est obligatoire d'être titulaire d'un titre de pêcheur professionnel pour commercialiser les produits de sa pêche à des entreprises ou des administrations.

Dans le cadre de la protection de l'environnement, une nouvelle campagne de compression et d'évacuation de carcasses de véhicules va être entreprise par FENUA MA dans les semaines à venir, permettant ainsi de participer à l'amélioration du cadre idyllique de notre île en faisant disparaître des éléments de pollution visuelle, qui sont à la fois désagréables pour les résidents, mais surtout pour nos visiteurs qui pourront ainsi repartir dans leur pays avec une superbe image de Moorea.

Concernant les manifestations sportives, nous noterons le grand retour du Marathon de Moorea qui était très attendu par les sportifs du Fenua, cette manifestation a remporté un vif succès auprès des athlètes, mais aussi auprès de la population qui a participé à l'organisation de cet événement.

Retrouvez également nos rubriques habituelles « vie pratique » avec notamment la présentation de la prochaine exposition de Philippe DUBOIS qui se déroulera du 21 au 26 mai à l'hôtel HILTON de Tahiti.

La rédaction

## Directrice de publication

C. MESSAC

## Conception & Réalisation

### INFO CONCEPT

BP 99 Maharepa

98728 Moorea

Tél.: 87 73 93 60

Email : infoconcept@mail.pf

www.magazinedemoorea.com

## Crédits photos

Pacific Photo

Commune de Moorea

Air France

Vaeara'i

DRM

DPAM

EPEFA

Conform HSCT

OPH

## Impression

STP Multipress

## Tirage

3 000 exemplaires

Dépot légal à parution



Les points de vue ou opinions exprimés dans les interviews et articles sont ceux des intervenants et ne représentent pas nécessairement les opinions de la rédaction du Magazine de Moorea.



## Projets communaux pour 2023

Pour ce premier numéro de l'année, nous avons rencontré Evans HAUMANI, Maire de la Commune de Moorea-Maiao, pour connaître ses priorités et ses projets pour cette année.



« Lorsque nous étions peu nombreux Aimeho pouvait supporter les rejets de nos eaux usées, aujourd'hui avec 18 000 habitants, notre île ne peut plus subir cette pollution. »

### • L'assainissement

- C'est quoi ?

Récupérer et traiter les eaux usées pour rejeter une eau propre dans la nature.

Il peut être collectif ou individuel en fonction des différents enjeux et de la densité de population.

- Pourquoi ?

Pour limiter au maximum la pollution liée à nos rejets quotidiens dans les différents milieux récepteurs.

- Quels sont les enjeux ?

- Hygiène et santé publique respectée.
- Ressource en eau de qualité.
- Développement touristique.
- Développement économique.
- Cadre de vie de meilleure qualité.

### Agir pour l'environnement

« La nature qui nous entoure est fragile. Nous devons respecter nos vallées, nos rivières et nos lagons pour un avenir sain. »

- « Les élus sont très sensibles à la qualité de l'environnement de Moorea, cette qualité passe évidemment par le traitement des eaux usées avec un assainissement individuel ou collectif afin de garantir la qualité des eaux de baignades et toute sorte de pollution.

En matière d'assainissement des eaux usées, la réglementation oblige les habitations à se raccorder au réseau collectif dès lors qu'elles sont raccordables, c'est-à-dire qu'elles réunissent les conditions techniques nécessaires pour l'écoulement par gravité des eaux usées. Ces travaux sont habituellement à la charge du propriétaire.



- Existant - Type collectif
- Projet - Type collectif
- Projet - Type semi-collectif

Toutefois, pour améliorer le fonctionnement de la station d'épuration de Nuuroa et du service public de l'assainissement collectif, la commune de Moorea-Maiao a décidé de prendre en charge, avec l'aide de l'État et du Pays (Contrat de Projet), plus de 220 millions de francs de travaux pour raccorder les habitations raccordables dans la zone nord de Haapiti.

Pour réaliser les travaux, la commune a besoin de l'autorisation des propriétaires pour intervenir dans les jardins ainsi que dans les servitudes si elles sont privées. Des conventions sont proposées pour encadrer ces travaux.

**Attention, si les propriétaires, que ce soit d'habitations résidentielles ou de bâtiments professionnels, refusent les travaux, alors qu'ils sont raccordables, ils auront 2 ans pour les faire réaliser, à leurs frais, et devront s'acquiescer de la redevance.**

À noter que la Schéma Directeur d'Assainissement des eaux usées prévoit le développement d'autres secteurs collectifs notamment sur Pao Pao, Teavaro ainsi que la mise en place d'un Service Public d'Assainissement non collectif (SPANC)

Les travaux consistent en la mise en place

- D'une canalisation en PVC dans le jardin permettant de récupérer les eaux usées de la maison, (douches, W-C, cuisine etc.) et d'une boîte de branchement permettant de les collecter avant le rejet vers le réseau public. Ce boîtier permet également la visite, la maintenance et la ventilation de la canalisation. Une fois les travaux terminés, l'ancienne fosse est vidangée puis condamnée, et le terrain remis en état. La canalisation et le boîtier appartiennent aux propriétaires de la maison. »

« Distribuer de l'eau potable à la population de Moorea est également une de nos priorités. »

- « Fin novembre dernier, la Commune de Moorea-Maiao a signé un avenant au contrat d'exploitation du service de l'eau de Moorea, qui vient consolider le service et fixer de nouveaux objectifs de potabilisation, avec 3 grands objectifs :

- Renforcer la maîtrise du service par la commune,
- Poursuivre l'amélioration en continu du service public,
- Accompagner les consommateurs en difficulté.

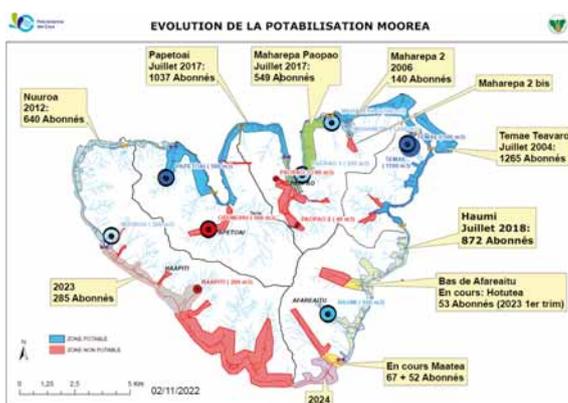
Les deux grandes idées de cet avenant sont :

- 1 - Le premier m<sup>3</sup> d'eau potable facturé pratiquement au Franc symbolique pour permettre un meilleur accès à l'eau potable.
- 2 - La création d'une tranche 5, pour les grands consommateurs, permettant d'étendre la zone potable dans le secteur sud ouest de l'île.»



Les eaux sont traitées dans la station d'épuration de Nuuroa puis rejetées dans un émissaire. Ces rejets sont contrôlés pour avoir une eau de qualité « eau de baignade ».

### • La potabilisation



## • Mise en place d'un service de broyage des déchets vert à domicile



Depuis 2020, la commune de Moorea-Maiao a ouvert au public, les lundis et vendredis de 8 h 00 à 12 h 00, deux sites de dépôt volontaire de déchets végétaux.

- À Nuuroa, à proximité de la caserne des pompiers ;
- À Temae, à l'entrée de la déchetterie.

L'accès aux sites est limité à 1 m<sup>3</sup> par usager et par semaine, de manière à broyer les déchets à l'aide d'un broyeur multi-végétaux pouvant accepter des sections jusqu'à 15 cm de diamètre.

### Améliorer la fertilité du sol.

Le compost est un excellent engrais. Il enrichit le sol, stimule l'activité des micro-organismes, libère des éléments nutritifs. Les avantages du Compostage avec l'utilisation du broyat répandu sur les plantations.

- Évite l'évaporation de l'eau.
- Évite la croissance de mauvaises herbes.
- Protège le sol des températures extrêmes, de l'isolation, des fortes précipitations et du tassement lors des passages.
- Empêche la formation d'une croûte en surface des sols argileux.
- Abrite les insectes utiles au jardin, et favorise l'activité biologique du sol.
- Protège les troncs des blessures causées par les tondeuses et coupe-bordures.

- Lors de la mise en place de ce service aux administrés, il avait été convenu que le broyat serait régulièrement acheminé vers l'unité de compostage du lycée agricole à Opunohu.

Or, il s'avère que l'établissement s'est rétracté peu de temps après l'ouverture des sites, du fait de la possible présence de Petite Fourmi de Feu (PFF). La forte fréquentation des sites, avec en moyenne 30 m<sup>3</sup> de déchets végétaux déposés par journée d'ouverture, couplée à la faible capacité du broyeur existant, a entraîné une saturation des sites et un stockage de volumes de déchets végétaux important qui pose nécessairement des problématiques de salubrité publique.

*Ainsi, de façon à maintenir un service de collecte et traitement des déchets végétaux au bénéfice des administrés, tel que le prévoit le Code général des collectivités territoriales (CGCT), tout en évitant la propagation de la Petite Fourmi de Feu sur le territoire communal, il est proposé de créer un service de broyage à domicile sur demande et de fermer le site de dépôt de Temae*

### Le service de broyage à domicile consiste à :

1. Recueillir les demandes via un formulaire,
2. tracter le broyeur existant chez l'habitant, à l'aide d'un véhicule de type 4X4,
3. broyer les déchets végétaux et laisser le broyat sur place,
4. nettoyer le broyeur et vérifier la présence de PFF sur le véhicule et le broyeur, avant de quitter la zone.

Les agents en charge de ce service pourront également délivrer des guides existants pour encourager au compostage.

Dans un second temps, la commune pourra proposer à la vente des composteurs, qui pourront être alimentés en partie par le broyat, pour encourager la réduction de déchets à la source.

S'agissant d'un nouveau service, une période de rodage est prévue avec une intervention par semaine sur toute l'île.

### La tarification du service pourrait être la suivante

	Particuliers	Professionnels
Déplacement + 1ère heure	5 000 F XPF	10 000 F XPF
Chaque ½ heure supplémentaire	2 500 F XPF	5 000 F XPF

## COMPOST@NS !

Le compostage limite le recours à l'enfouissement, diminuant ainsi les frais de traitement des ordures. (Bacs gris)

images non contractuelles  
© COMPSTYS®



Des composteurs de 600 litres seront prochainement disponibles à l'achat auprès des services techniques de la Mairie

### COMPOSTABLES

DÉCHETS DE CUISINE  
BIO-SEAU (cuisine)  
Restes de repas



Compost  
9-12 mois

DÉCHETS DU JARDIN  
Petits déchets organiques



infographie : FENUA MA



## • Études en cours pour une nouvelle école à Maatea.

- « Nous avons aussi un projet important concernant les jeunes et plus particulièrement l'école de Maatea, en effet cette école très ancienne présente des signes de vétusté, le conseil Municipal a choisi de lancer la construction d'une nouvelle école.

La Commune a fait l'acquisition en fonds propres pour 64M xpf, d'un terrain situé au-dessus de l'actuelle salle omnisports de Maatea, en plus de la construction de cette nouvelle école, un abri anti-cyclonique est également prévu.

Les études sont en cours et les travaux devraient débuter avant fin 2023.»

- « Parmi les autres projets, nous allons lancer les études pour la réalisation du nouveau centre administratif qui sera construit à Afareaitu sur le terrain qui accueille actuellement le monument aux morts.

Ce projet consiste en la reconstruction d'une nouvelle Mairie de Moorea-Maiao pour regrouper tous les services qui sont actuellement disséminés dans différents bâtiments, tel que les Services Techniques à Vaiare, l'ECIVA à côté du stade d'Afareaitu, y compris la salle du conseil municipal située à ce jour à Teavaro, c'est un souhait des élus qui préfèrent

maintenir le chef-lieu de la commune de Moorea-Maiao à Afareaitu. Les travaux seront effectués en différentes phases pour une prise des lieux progressive pour ne pas impacter le bon fonctionnement des services.

La Mairie annexe de Afareaitu aura alors son propre bâtiment où le Maire délégué pourra recevoir ses administrés dans de meilleures conditions.»

Les études vont être réalisées dans le courant de cette année, avec la pose de la 1ère pierre en 2024 pour une fin des travaux avant la fin du mandat du Maire en 2026.

Les transports en commun, les chiens errants et l'éclairage public sont des problématiques qui préoccupent les résidents de Moorea.

## • Transports en commun et éclairage public

L'absence d'un vrai service de transport en commun est un réel problème.

Lorsqu'on veut se déplacer en transport en commun, il faut se caler sur les horaires des ferries du matin et du soir.

- « Alors que sur Tahiti du fait qu'il y a plusieurs communes sur une même île le transport en commun est une compétence Pays, sur Moorea, ce service est de compétence communale.

Nous devons gérer ce service, mais actuellement nous n'en avons pas les moyens. »

Il faut que la Commune organise son service.

- « Nous allons travailler en synergie avec les services compétents du Pays, pour rédiger un cahier des charges en 2023 afin de pouvoir lancer une consultation auprès de prestataires pour mettre en place une délégation de service public .

La Commune n'aura pas la capacité de gérer ce service en régie , nous nous orientons davantage vers une délégation de service public après la consultation.

La mise en place de ce service de transport va prendre du temps notamment au niveau administratif, nous espérons qu'il verra le jour avant fin 2026. »

• « **L'éclairage public** est actuellement géré par le Pays, mais c'est une des préoccupations de la population en matière de sécurité.

Les élus ont rencontré le Chef de la subdivision du service l'équipement à Moorea, qui a informé la commune que le Pays avait adopté un budget pour la remise aux normes de l'éclairage public La Commune a la volonté de reprendre ce service, après la remise aux normes des ouvrages, nous sommes en attente des délais de la part du service de l'équipement.»

## • Bien-être animal, premier bilan de la campagne de stérilisation des chiens et chats.

• Les chiens errants sont un réel problème de sécurité que ce soit pour les automobilistes, les vélos ou même les piétons.

En septembre dernier, à l'initiative de Mme Virginie BRUANT, Ministre du Travail, des Solidarités et de la Formation, en charge de la Condition féminine, de la Famille et des Personnes non autonomes (MTS), une subvention de 8M xpf a été allouée à l'association Eimeo ANIMARA dans le cadre d'une campagne de stérilisation.



Mme la Ministre Virginie BRUANT et les différents intervenants de l'opération pilote de stérilisation des chiens et chats sur Moorea.

*À la date de sa clôture, mi-janvier, cette opération a permis de stériliser 541 chiens.*

Le 23 janvier dernier, la Ministre est venue à la rencontre de l'association et de la Commune pour faire une première analyse et le bilan de cette opération pilote sur Moorea.

« Le Ministère a monté cette action grâce à la collaboration du Tavava de Moorea, de toute l'équipe municipale, des vétérinaires et de l'association Eimeo Animara a rappelé la ministre, il était important pour moi de revenir voir l'ensemble des intervenants pour dresser le bilan de l'opération et voir ce qui a bien et moins bien fonctionné afin d'améliorer les prochaines actions qui pourront être mises en place dans d'autres îles.

Nous avons la volonté de continuer à veiller sur le bien-être animal sur Moorea, car l'idée ce n'était pas de faire une seule opération, mais de créer une nouvelle dynamique pour que cela perdure.

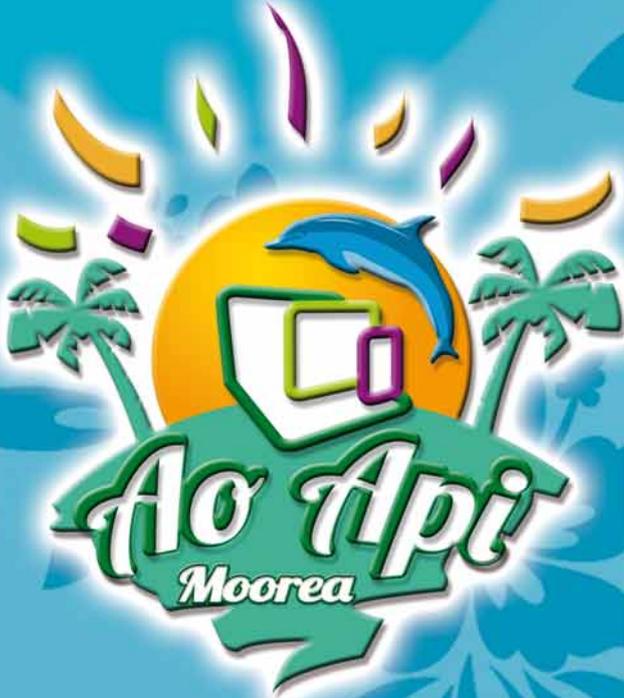
Aujourd'hui nous avons pu réfléchir sur comment continuer ces actions sur Moorea, avec quels objectifs, nous voulons travailler, sans rien imposer, avec les différentes parties prenantes. Il faut également faire de la sensibilisation au bien être animal et de la prévention car il n'y a pas que les campagnes de stérilisations à mettre en œuvre, il faut faire évoluer les mentalités, ça prend du temps.

Parmi les idées à développer, la création d'un label 100% bien-être animal qui pourrait être décerné aux îles et communes qui œuvrent de manière dynamique pour la cause. Sur Moorea, il y a de nombreux touristes notamment américains qui sont très sensibles à la cause animale, et cette distinction pourrait être un argument de plus au développement touristique.»

« C'est la 1ère fois dans l'histoire de la Polynésie que nous avons obtenu un budget conséquent de 100 M xpf pour le bien-être animal pour l'ensemble du Territoire, a rappelé Virginie BRUANT, ceci fait maintenant partie des préoccupations des Femmes et Hommes politiques de notre Pays.»

# Informatique & Multimédia

Services bureautiques - SAV



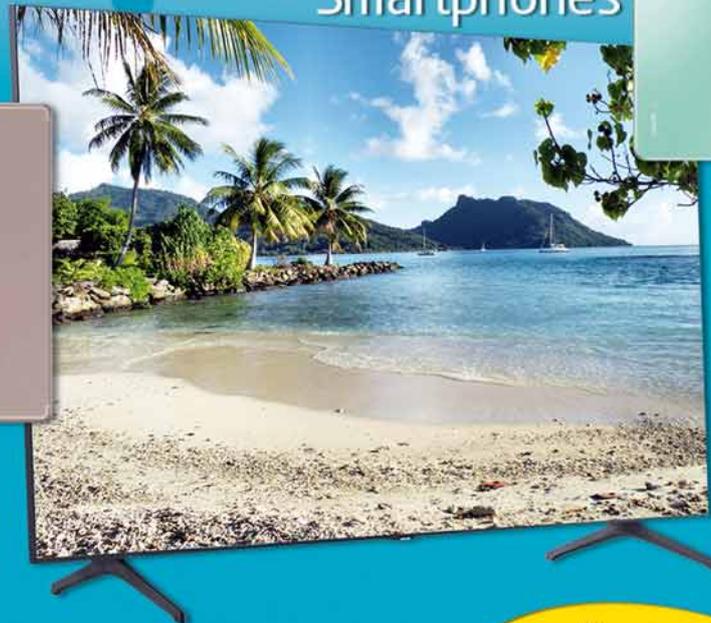
**NOUVEAU!**  
Rayon PAPERIE



Ordinateurs



Tablettes



Smartphones



TV

Toute l'année,  
de nombreux produits  
en avant première sur le territoire !!!  
Samsung, OnePlus, Xiaomi,  
les derniers smartphones  
disponibles dès leur sortie en Europe.  
Les prix de Tahiti sans vous déplacer  
Service Après-vente sur place

Une équipe  
compétente et accueillante  
pour vous conseiller  
et vous aider



PRÉPAYÉS  
RECHARGES



**Ao Api - Moorea**  
Centre Raehau - Maharepa  
Tél: 89 464 999

[aoapi.moorea](https://www.facebook.com/aoapi.moorea)

Ouvert du Lundi au Vendredi 8h30 à 17h00  
et le Samedi 8h30 à 12h00





Accueil du Haut-Commissaire Eric SPITZ par le conseil Municipal.

## Première visite officielle à Moorea de Mr le Haut Commissaire de la République Eric SPITZ

À l'invitation de M. Evans HAUMANI, maire de Moorea-Maiao, le Haut-commissaire de la République en Polynésie française, M. Éric SPITZ, a effectué une visite officielle vendredi 24 février 2023.

Il était accompagné par M. Nicolas DELAIRE, secrétaire général de la subdivision des IDV et ISLV et du Lieutenant Colonel Jérôme GODEFROY Commandant de compagnie des Iles du Vent.



Après un accueil traditionnel à sa descente du ferry, la délégation s'est ensuite dirigée vers la Mairie d'Affareaitu où l'attendaient les élus de la commune ainsi que les employés municipaux, les pompiers et les Muto'i pour assister à un levé des couleurs au son de l'hymne polynésien et de la Marseillaise, après un dépôt de gerbe sur la stèle en mémoire des morts pour la patrie.



« Cette rencontre avec vous, Monsieur le Haut-Commissaire

m'est indispensable pour échanger, partager l'information et mieux nous connaître. »

Cette rencontre officielle a débuté par un discours très détaillé du Tavana revenant sur certains points très importants pour le développement harmonieux de Moorea et Maiao :

« En matière de démographie, permettez-moi, Monsieur le Haut-Commissaire de vous faire un point sur la campagne de recensement de la population de 2022.

En 2017, la population municipale de notre commune était de 17 816 habitants. En 2022, les chiffres officiels issus du décret du 20 décembre 2022 annoncent une population municipale de 18 201 habitants, soit une hausse de 2 %, à peine 385 habitants supplémentaires, ce qui nous place toujours au 4<sup>e</sup> rang derrière Faa'a, Papeete et Punaauia et devant Mahina et Pirae.

En 5 ans, ce faible accroissement m'apparaît surprenant, je dois vous l'avouer.

J'ai partagé mes inquiétudes à la Cheffe de mission INSEE qui m'a expliqué que cela était dû notamment au nombre de logements secondaires qui avait explosé à Moorea, bien qu'il soit très difficile de trouver un logement à Moorea pour une résidence principale ! »

### Les dotations aux communes dépendent des chiffres du recensement.

« Comme vous le savez, dans le recensement de la population, la « population totale » est

égale à la « population municipale » augmentée de la « population comptée à part », c'est-à-dire les personnes recensées sur d'autres communes, mais qui ont conservé un lien avec une résidence sur la commune (par exemple les étudiants). Pour le calcul des dotations, on inclut ces habitants comptés à part ; et en 2022, à Moorea, il y a eu 131 personnes.

J'avais saisi vos prédécesseurs pour une revalorisation du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour notre commune. Je continue de penser que nous bénéficions d'un montant de DGF nettement inférieur à celui des autres communes de Tahiti de même strate.

J'ai bien compris que le montant versé annuellement résulte des dispositions validées par le comité des finances locales au niveau national sans possibilité de dérogation et que cette situation résulte des modalités de calcul des dotations et des critères de répartition, fixés de manière réglementaire. Mais je tenais, un peu par habitude je dois l'avouer, à vous interpeller, comme tous vos prédécesseurs sur ce sujet. Je n'attends évidemment pas tout de l'État, mais je tenais à vous partager mon sentiment d'injustice. .../...

Je remercie très sincèrement l'État qui a toujours affirmé son soutien financier dans nos projets communaux et je vous en suis extrêmement reconnaissant. »

« Les particularités de notre Commune, sont en lien avec :

- l'insularité,
- la superficie (un tour de l'île de Moorea représente la même distance entre Papeete et Taravao),
- la dimension touristique : Moorea c'est environ 745 hébergements dont : 5 hôtels, 40 pensions de famille, et 700 meublés type « airbnb », soit à peu près 900 chambres.

C'est aussi environ 120 000 touristes internationaux par an, et selon les chiffres du port autonome de Papeete, il y a près de 2 millions de passages entre Tahiti et Moorea chaque année ».

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)	79 millions xpf
Dotation des titres sécurisés (cartes nationales d'identité et passeports)	1 million xpf
Dotations non affectées en fonctionnement (DNAF)	737 millions xpf
Dotations non affectées en investissement (DNAI)	140 millions xpf
Subventions pour les investissements communaux sur la période 2019-2022	104 millions xpf
Fonds intercommunal de péréquation (FIP) avec le Pays	877 millions xpf
Chaque année, l'État verse une dotation pour une dizaine de services civiques.	

« Les dotations représentent 75 % de nos ressources et nous laissent totalement tributaires de la politique du Gouvernement et de celle de l'État.

Les impôts et taxes qui regroupent les centimes additionnels, les taxes d'électricité, taxes de séjour et les emplacements publicitaires font l'objet d'une hausse en 2022 et représentent près de 417 millions de francs. »



Evans HAUMANI a ensuite présenté les différentes réalisations et projets prioritaires de la Commune notamment en matière de sécurité, assainissement, eau potable et traitement des déchets.

« L'État a toujours été présent dans nos projets, aussi bien dans leur élaboration que dans leur mise en œuvre et suivi, a-t-il conclu et nous continuons à compter sur l'accompagnement financier de l'État pour la réalisation de nos projets communaux. Notre défi est commun, et la Commune de Moorea-Maiao mérite vraiment qu'on se batte pour elle. Elle doit même être LA vitrine de notre Pays en tant que commune touristique, commune innovante, commune pionnière et commune inclusive. Cet objectif ne pourra être résolument atteint sans vos précieux conseils et ceux de votre Administration, et surtout l'engagement de l'État.

La vie dans une petite commune rurale comme la nôtre n'est pas compliquée si chacun fait des efforts pour cultiver le vivre ensemble. »

**Le Haut-commissaire a assuré du soutien pérenne de l'État pour répondre aux enjeux et aux besoins de la commune de Moorea en matière de services publics environnementaux, avec comme objectif l'extension du réseau d'eau potable pour l'ensemble de la population, mais aussi la gestion optimisée des déchets qui présente des problématiques spécifiques liées au coût de leur transport sur l'île de Tahiti.**



Le Haut-commissaire de la République a également rappelé les enjeux de la commune en matière de développement touristique, qui devront concilier développement économique, tranquillité publique et transition écologique.

Aussi, la préservation de l'île de Moorea-Maiao, écrin des îles du Vent, est une des préoccupations majeures de la commune. Sur le sujet de l'environnement, le Haut-commissaire a rappelé l'ouverture du FONDS VERT en Polynésie française.

Ce fonds, particulièrement adapté aux problématiques de Moorea-Maiao, permettra de soutenir les communes polynésiennes pour financer des projets vertueux pour l'environnement : rénovation énergétique des bâtiments publics, valorisation des bio-déchets, rénovation des éclairages publics, adaptation des territoires aux risques climatiques (inondations, cyclones, recul des traits de côte).

Les projets évoqués démontrent que la commune de Moorea-Maiao entend ainsi créer une synergie collective en matière de transition énergétique, de cohésion sociale, de cadre de vie et de sécurité, sujets pour lesquels le Haut-commissaire a assuré du soutien de l'État, afin que la population de Moorea profite de la quiétude de ce cadre idyllique, aux portes de la zone urbaine de Tahiti et du Grand Papeete. (Info Ht Com)



*La salle polyvalente de Afareaitu a été spécialement aménagée pour l'occasion.*

Après l'intervention du Haut-Commissaire Terena HARGOUS Directrice des services publics environnementaux / EAU – Assainissement – Déchets a présenté en détail les différents projets issus de son service puis Hugot TAVAITAI, chef du service de la sécurité et de la prévention / sécurité civile et publique est revenu en détail sur le fonctionnement du service des sapeurs pompiers et mutō'i.



Puis la délégation s'est dirigée vers le dispensaire de Haapiti, dont une partie des locaux devrait être destinée à la création de la 2e gendarmerie mobile de Moorea. Actuellement la brigade Moorea dispose de 10 gendarmes et 5 mobiles en renfort, cette nouvelle unité de Haapiti sera également dotée de 10 gendarmes qui devraient y être affectés avant la fin 2023 sous réserve de l'approbation du Ministre de l'Intérieur sur la proposition du Haut-Commissaire.

### À l'issue de cette visite officielle nous avons abordé quelques sujets importants avec Mr. le Haut-Commissaire.

#### - *Quels sont les temps forts de votre visite ?*

- « Pour commencer tout ce qui concerne la sécurité et la cohésion sociale. Nous avons visité les locaux (à Haapiti) de ce qui deviendra peut-être la 2e gendarmerie de Moorea ; Si le Ministre de l'Intérieur valide ma proposition, elle pourrait être installée d'ici la fin de l'année.

Les services publics de l'environnement, les déchets, l'assainissement, l'eau font également partie des sujets abordés lors de cette matinée. Comme l'a souligné Tavava, lors du dernier recensement, l'INSEE a totalisé 18 000 habitants sur Moorea et les dotations de fonctionnement sont à l'échelle de ces 18 000 habitants, mais en réalité il y a 40 000 personnes au minimum voire plus en fin de semaine et cela pose de réelles difficultés sur le plan de la gestion de ces services.

Dans le domaine de l'eau, 75 % de la population est couverte par l'eau potable, nous avons bon espoir de potabiliser l'ensemble de Moorea. Dans le domaine des déchets, la solution mise en œuvre par la Commune est l'idéale pour Moorea, mais elle coûte cher et elle est déficitaire au niveau du budget communal.

Concernant l'assainissement Moorea fait partie d'une des 4 communes, sur les 48 que compte la Polynésie, qui commence à mettre en place un réseau d'assainissement collectif, l'objectif c'est de l'étendre. Reste la problématique du logement, avec le phénomène de location saisonnière qui augmente le prix de l'immobilier et empêche les enfants des habitants de Moorea de se loger. »

#### - *Vous étiez en poste dans une région métropolitaine où il y avait également le phénomène Airbnb, que pensez-vous de ce développement sur Moorea ?*

- Lorsque j'étais Préfet des Pyrénées atlantique, j'ai été confronté à la montée du mécontentement de la population au Pays basque parce qu'il y avait des villes entières ou même 80 % de la ville qui était louée en Airbnb, elles étaient mortes hors saison de vacances de plus, l'immobilier a explosé à plus de 10 000 € le m<sup>2</sup> et les enfants des Basques ne pouvaient plus se loger.



Des solutions existent, il faudrait déjà faire respecter la réglementation Airbnb, normalement les propriétaires ont le droit de louer uniquement une résidence principale et pas de maison secondaire, de plus cette location est limitée dans de temps et les revenus déclarés fiscalement.

Des mesures mises en place en métropole pourraient être transposées dans une loi de Pays qui permettrait éventuellement au Tavava de limiter à un pourcentage de 5 % ou 10 % d'habitations louées en Airbnb ; Il y a toute une palette d'outils réglementaires qui pourraient être transférés dans le Droit polynésien.

Au Pays basque j'avais provoqué des assises du logement cela serait peut-être une discussion à avoir avec le Pays.

#### - *Lors de votre intervention devant les élus, vous dites avoir été surpris de la fermeture de certains hôtels ayant bénéficié de la défiscalisation.*

- Le Président de la République a promis que le dispositif de défiscalisation serait prolongé jusqu'en 2028/29, mais par contre il faut que l'on s'interroge sur les conditions de cette défiscalisation puisque force est de constater qu'il y a un certain nombre de friches hôtelières sur les îles les plus touristiques, il n'est pas normal de dépenser de l'argent public pour des projets immobiliers qui s'arrêtent 7 ou 12 ans plus tard.

Il faut sans doute avoir une réflexion et peut-être réorienter l'argent public vers les priorités de demain, le logement social et la transition énergétique me paraissent prioritaires, c'est une réflexion qui est déjà en cours au niveau national.

D'autre part l'AFD a fait savoir qu'elle ne financerait plus de projets avec des bungalows sur pilotis qui sont quelque part aussi une atteinte à l'environnement et peuvent même être considérés comme une pollution visuelle.

Pour terminer cet entretien, je suis ravi de constater que les Polynésiens n'ont pas changé, ils sont toujours aussi accueillants et dégagent une joie de vivre.

L'esprit polynésien est resté le même que lorsque j'étais secrétaire général du Haut-Commissariat de 2008 à 2010.



Tipaniers  
moorea

**Deux restaurants**  
à votre disposition tout au long de l'année



**Le Midi, Le BEACH restaurant** et sa vue imprenable sur le lagon de Haapiti pour un déjeuner décontracté ouvert tous les jours :  
de 6h30 à 9h30 pour le petit déjeuner et de 12h00 à 14h15 pour le déjeuner  
Bar sur la plage ouvert jusqu'à 19h00

**Le Soir, le restaurant JARDIN**  
vous accueille dans son cadre plus intime  
idéal pour les dîners romantiques.  
ouvert tous les soirs à partir de 18h30

**Venez découvrir sa carte de spécialités "Maison"**



Renseignements  
& Réservations :

**Tél: 40 56 12 67**

Mail: [contact@tipaniers.pf](mailto:contact@tipaniers.pf)

site : [www.lestipaniers.com](http://www.lestipaniers.com)



Hotel Les Tipaniers Moorea



# GARAGE VEPAF

AGENT OFFICIEL SOPADEP - STA , AGRÉÉ TAHITI AUTOMOBILE

## MÉCANIQUE AUTO

- Révision
- Diagnostic par ordinateur
- Vidange (Moteur, boîte de vitesse)
- Embrayage
- Plaquettes de frein
- Gros travaux de mécanique  
(segmentation, joint de culasse ...)
- Pneumatiques
- Parallélisme
- Travaux de climatisation
- Nettoyage Haute Pression  
(Extérieur, Intérieur, Moteur sur RDV)

Zone Industrielle Vaiare MOOREA (à côté de POMARES Préparation)

**Tél: 40 56 23 57 - 87 79 82 28** - Email : [garagevepaf2@gmail.com](mailto:garagevepaf2@gmail.com)

du Lundi au Jeudi de 7h00 à 12h 00 et de 13h30 à 17h00 - le Vendredi de 7h00 à 12h00





## Mise en place d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Le 12 janvier dernier, s'est déroulé, à Afareaitu, un séminaire sur la mutualisation des actions dans le cadre de la mise en place d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, afin de définir les orientations à prendre au vu des constats de ce rapport.

Au cours du second semestre de 2022, la Commune de Moorea-Maiao, en partenariat avec le Contrat de ville de l'agglomération de Papeete, a missionné le bureau d'études PAE TAI PAE UTA afin d'élaborer un Diagnostic Local de Sécurité (DLS)\* pour Moorea et Maiao.

### Les principaux objectifs de cette étude sont les suivants \* :

#### 1 - Élaborer un tableau de bord stratégique

À l'aide d'un certain nombre d'indicateurs (nombre de faits constatés, type d'infractions, taux d'élucidation, nombre de mis en cause, nombre de gardes à vue, profil des auteurs, profil des victimes, étude de la répartition spatiotemporel des faits, etc.), le diagnostic de sécurité entend tout d'abord présenter un tableau général de l'état de la sécurité sur le ressort de la commune de Moorea-Maiao. Cet outil synthétique doit permettre d'identifier les points forts et les points faibles et ainsi mettre en évidence les enjeux auxquels il s'agit d'apporter des réponses. Il devient dès lors un instrument de pilotage important dans la détermination de la politique de prévention mise en place.

#### 2 - Améliorer la communication et les partenariats

La sécurité n'est pas l'apanage ou le domaine exclusif des forces de sécurité de l'État. Les acteurs de la sécurité se sont multipliés et le citoyen lui-même doit être le premier garant de sa sécurité. Ainsi, non seulement les polices municipales se sont étoffées et ont vu leurs prérogatives augmenter, mais les agences de sécurité se sont également multipliées, tant en nombre qu'en effectif.

Il est désormais reconnu que la police doit agir en partenariat avec les autres acteurs publics et privés afin de mieux servir la population et contribuer à la qualité de vie de chacun.

---

C'est l'un des enjeux du diagnostic de sécurité : réussir à identifier des thématiques permettant le renforcement des dispositifs existants et la mise en place de nouveaux partenariats stratégiques. L'objectif final étant de réduire la délinquance, les violences intrafamiliales, et par conséquent, ce sentiment d'insécurité sur notre territoire.

---

*\*Ce Diagnostic Local de Sécurité (DLS) décrit une situation locale à un moment donné, sur la base de données fournies par les partenaires, en matière de délinquance au sens large, incluant la sécurité publique, les incivilités, les nuisances sociales, les comportements à risque... etc. Le DLS se veut un outil d'aide à la définition d'une action publique visant à étudier et résoudre l'ensemble des problématiques de sécurité rencontrées sur le territoire de compétence retenu. Le consensus sur le diagnostic permet de définir une stratégie partenariale.*

Les principales données recueillies sont les suivantes avec les références qui ont servi à collecter ces données :

- *Diagnostic jeunesse Moorea – Maiao – 2014 – Sociétude*
- *Stratégie nationale de Prévention de la délinquance 2020 – 2024 – Etat*
- *Plan de prévention de la délinquance en Polynésie française 2021 - 2024*
- *Plan d'orientation stratégique pour la mise en oeuvre d'une politique publique pour la famille – Polynésie française – 2016*
- *Plan de santé mentale 2019 – 2023*
- *Étude budget des familles 2015 – Polynésie française – ISPF – 2017*
- *Accidentologie – Bilan 2021 – Gendarmerie et mairie*
- *Statistiques délinquance – Gendarmerie – 2019 à 2021*
- *Statistiques sur les catégories de faits des mains courantes 2020 à 2022 de la police municipale*
- *Analyse de la prise en charge des femmes victimes de violences familiales à Moorea*
- *Rapport sur les violences familiales en Polynésie française – INJEP – 2020*

*\*Extraits du DIAGNOSTIC LOCAL DE SECURITE DE MOOREA-MAIAO - S.A.R.L. PAE TAI PAE UTA Bureau Études Environnement*

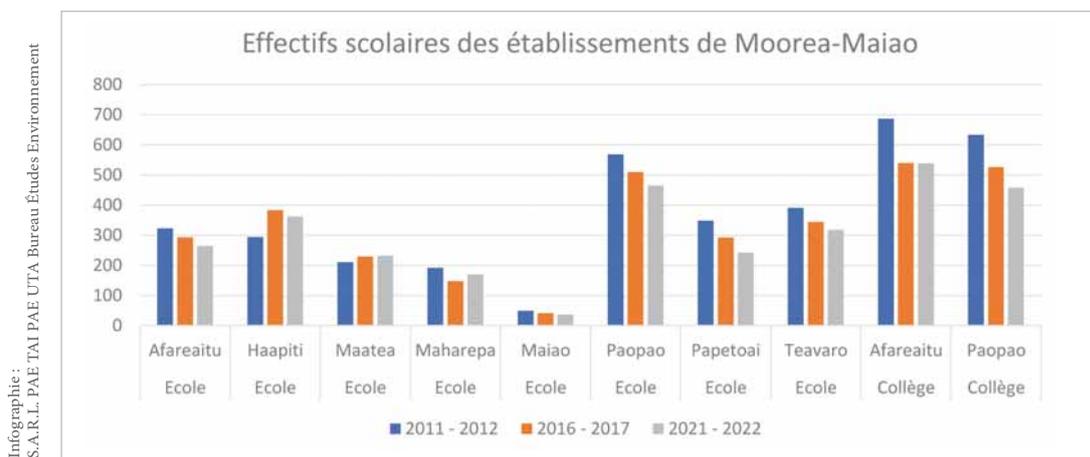
# Nous vous présentons des extraits de ce rapport\* qui expose la situation actuelle de notre Commune.

## Situation générale de la commune

- La population est passée de 7 249 en 1983 à 17 816 au recensement de 2017.
- Près de 30% de la population a moins de 20 ans (Taux inférieur à la moyenne de Polynésie française).
- Corésidence fréquente dans le cadre de la famille élargie.
- Forte baisse de la taille des ménages en 30 ans, fatement différenciée selon les quartiers (de 4,8 à 3,2 par ménage).
- Taux de « ménages complexes » inférieur à la moyenne de Polynésie française, mais fortement différenciés selon les quartiers.
  - 7,7% de familles monoparentales,
  - 21,5% de familles composées de plusieurs noyaux familiaux.

## Déscolarisation et chômage

- Taux de chômage important et supérieur à la moyenne de Polynésie française,
  - 23,3% des actifs, un tiers des chômeurs a moins de 25 ans.
- Déscolarisation de 30 % des jeunes de 15 à 20 ans, à Maiao ce taux dépasse 80% (effectif faible)
- Niveau de diplôme des actifs occupés est inférieur à la moyenne de Polynésie française (62% inférieur au Bac contre 55% en Polynésie française).



À partir du lycée, la scolarisation des élèves se fait au lycée du Taaone, qui est le lycée de secteur des élèves de Moorea. En fonction des spécialités choisies, les élèves peuvent être affectés à d'autres établissements de Tahiti. Ainsi la scolarisation à partir du lycée est fortement dépendante de solutions de transport en commun vers la gare maritime Moorea puis vers l'établissement scolaire à partir de Papeete.

## Service public de Transports

- Compétence de la commune de Moorea pour les transports réguliers
- Délégation de service public (DSP) au risques et périls de l'exploitant
- DSP du Pays pour le transport des scolaires (environ 2700 élèves du primaire et du secondaire)
- Prise en charge du transport par bateau des jeunes scolarisés à Papeete.

## Problématique relevées

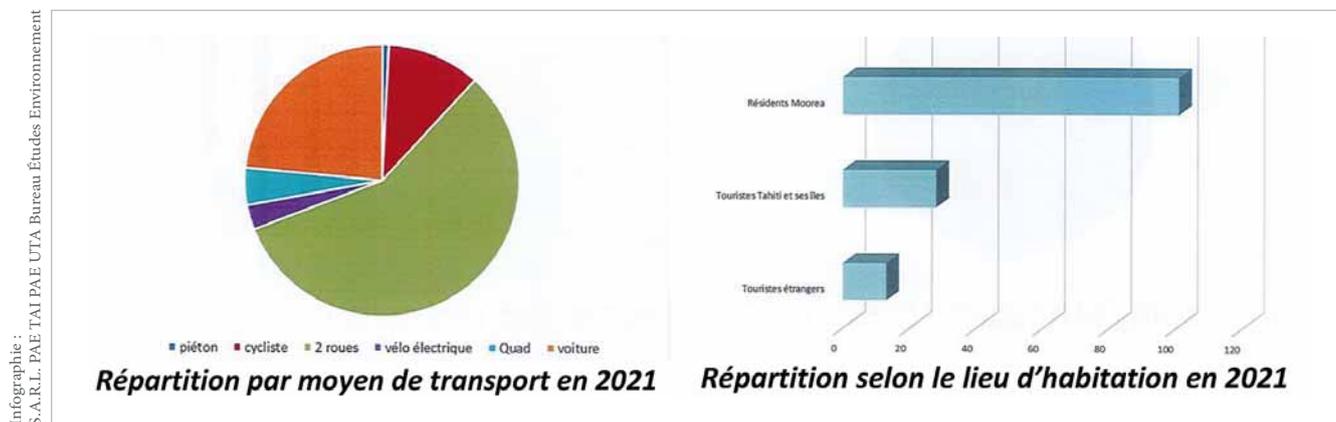
- Matériel obsolète, horaires aléatoires / calés sur le passage des ferrys/
- Secteur de Vaiare soumis à de fortes tensions
  - insécurité routière
  - manque de places de stationnement
  - insécurité routière.

Si les transports communaux sont de compétence de la commune, la question du rôle intercommunal des transports publics de Moorea se pose. La commune n'ayant pas les capacités techniques et financières de prendre en charge un véritable service public de transport, une concertation avec l'autorité organisatrice des transports devrait permettre de produire un projet partagé pour les transports publics et l'intermodalité à la gare maritime, pôle majeur sur le plan des transports.

## Sécurité routière

### 136 victimes d'accidents sur la voie publique (AVP) en 2021, dont 32 graves avec 3 décès

- 74% des victimes sont des résidents de Moorea
  - 21 - 30 ans catégorie la plus touchée
  - 68% des victimes sont des usagers deux roues (cyclistes ou scooters) presque tous casqués
  - accidents de quad peu nombreux mais graves (5 graves sur 6)
  - émergence d'AVP en vélo électrique
- Majorité des accidents concentrée sur la période de week end (vendredi à dimanche), et liée à l'alcool.



72% des accidents concernent des moyens de locomotion vulnérables (0,7% piétons, 11% cyclistes, 57,3% deux-roues, 3% vélo électrique). Le manque d'éclairage public est pointé comme source d'insécurité routière, lorsqu'il existe, il est éteint à 21h.

La vitesse excessive est également identifiée comme une source d'insécurité routière, notamment celle des loueurs de voitures, des camions de livraison et des taxis.

D'après la localisation des accidents, on relève que le secteur de la gare maritime est celui qui concentre l'insécurité routière. L'accidentologie diminue au fur et à mesure de l'éloignement de ce secteur. Ainsi les actions de prévention et les aménagements de sécurité doivent particulièrement concerner les alentours de la gare maritime.

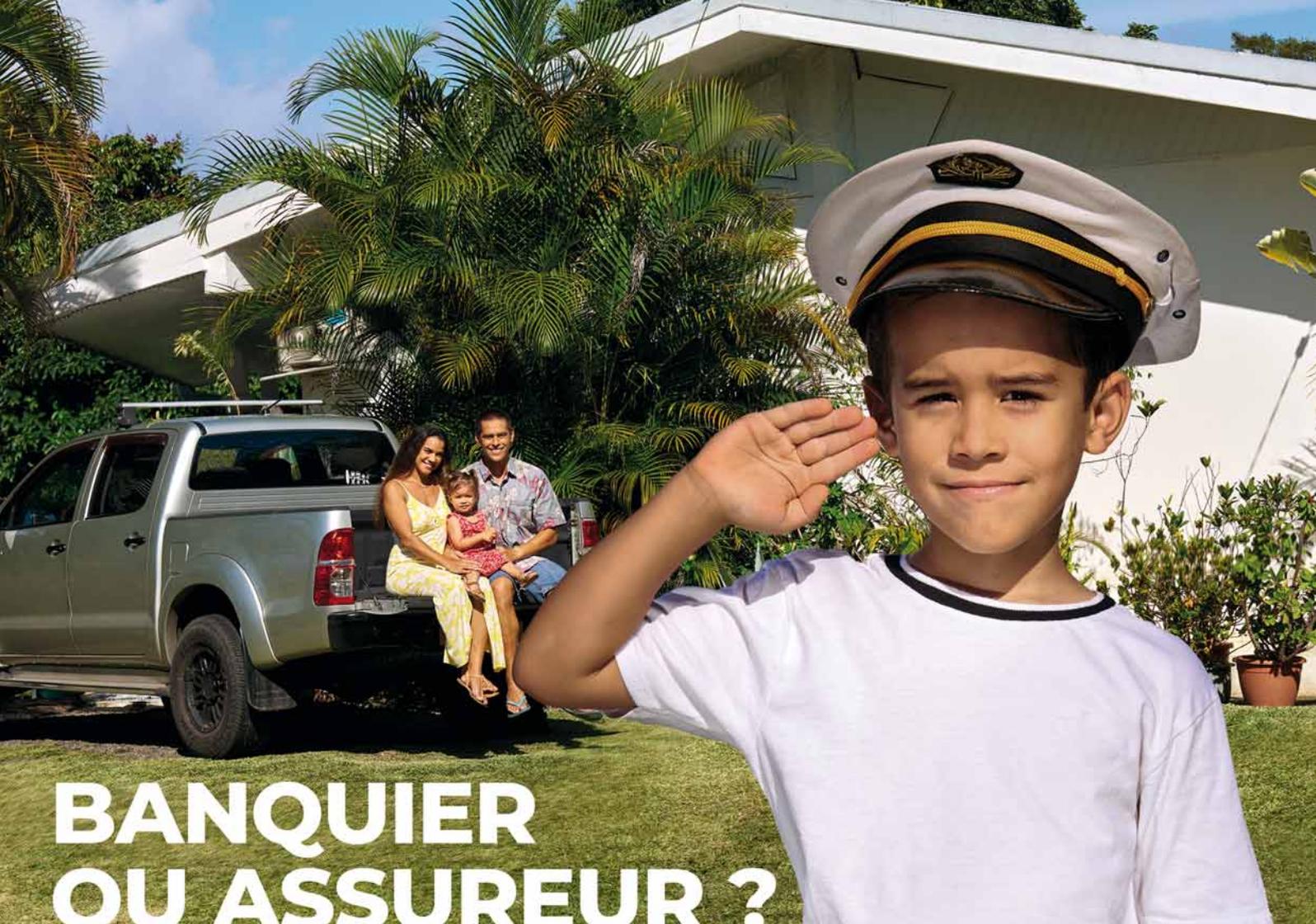
Les abords des établissements scolaires doivent également être la cible des actions visant à améliorer la sécurité, notamment au niveau des arrêts de bus et des traversées piétonnes (zone 30, signalétique, trottoirs ou cheminements sécurisés).

## Les infractions

- Les conduites addictives — Les violences physiques — Les atteintes aux biens  
— Les nuisances sonores —  
Autres atteintes à la tranquillité publique  
• Jeux d'argent • Voiliers • Prostitution

### Les conduites addictives

- **Consommation de paka banalisée**
- Ice également présent dans la commune
- Plan de lutte contre les stupéfiants signé en février 2021
  - par le Haut commissaire, le Procureur Général le Procureur et le Président de la Polynésie française
  - implique l'ensemble des forces armées de l'Etat
- **Alcool fléau notamment le weekend**
  - fortement répandu du vendredi au dimanche
  - lié à destination festive de Moorea
  - consommation de « komo » très répandue
  - consommation d'alcool impliquée dans la plupart des violences familiales et des accidents de la route



**BANQUIER  
OU ASSUREUR ?**

**LES DEUX,  
MON CAPITAINE !**

---

Avec Banque de Polynésie, choisissez la sérénité en protégeant votre famille et vos biens tout en maîtrisant votre budget.

**C'EST VOUS  
L'AVENIR**



**BANQUE DE  
POLYNÉSIE**

Tél. 40 46 66 66 - [www.sg-bdp.pf](http://www.sg-bdp.pf)

REJOIGNEZ-NOUS :   

## Les violences physiques

- 175 faits d'atteintes volontaires à l'intégrité physique recensés en 2021 par la gendarmerie sur Moorea
- Parmi les victimes de violences volontaires prises en charge par l'APAJ sur Moorea (98 victimes)
  - 67% des personnes ont été agressées dans le cadre intrafamilial dont 75% de femmes,
  - 38% des faits ont été commis dans le cadre conjugal.
- Parmi les victimes de violences sexuelles sur Moorea (37 victimes)
  - 38% ont eu lieu dans le cadre familial et plus de la moitié des victimes sont des mineures.
- Les violences sont commises principalement dans le cercle familial au sens large
  - Souvent sur fond d'alcool, essentiellement entre le jeudi soir et le dimanche
  - Différents facteurs : tensions familiales dans un contexte de vie en famille élargie, questions foncières, contrôle de l'autorité familiale
- Difficultés de prise en charge.

Les demandes d'hébergement d'urgence interviennent souvent le soir ou le week-end, à des horaires où les services sociaux ne sont pas joignables (absence de numéro d'urgence, horaires administratifs), ce qui oblige les associations à prendre la relève alors que ce n'est pas leur rôle (exemple de l'association Vahine Orama dont le rôle se situe dans la prévention et qui gère pourtant des urgences).

L'association propose de développer la prise en charge de l'homme violent avec des logements d'urgence, surtout pendant le contrôle judiciaire avant condamnation, afin de le sortir du domicile et de pouvoir faire un suivi psychologique. Le SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) suit les agresseurs avant et après leur condamnation, le secteur associatif est également habilité à faire ce suivi.

## Autres violences

- Les rixes et bagarres recensées par la police municipale
  - 490 interventions pour des conflits
  - 119 interventions pour des bagarres
- Problématiques spécifiques à Moorea
  - Bagarres le weekend au niveau de la plage Tiaura au retour des motu dans un contexte de forte alcoolisation (200 à 300 personnes fréquentent les motu en fin de semaine.
  - Bagarres chaque semaine précédant les vacances entre le collège de Afaraitu et le collège de Paopao
  - Diffusion d'une « culture » des rixes de rue avec diffusions vidéos sur les réseaux sociaux (impact du MMA)
  - Baisse du nombre de bagarres depuis l'arrestation des gangs de Papetoi et de Haapiti responsables également de cambriolages.

**Les nuisances sonores** sont une cause majeure de sollicitation des forces de l'ordre. Elles représentent 455 mains courantes de la police municipale en 2021.

**Les jeux d'argent et notamment le bingo** sont source de problèmes dans les quartiers, en raison des nuisances sonores, de la consommation d'alcool, de l'addiction de certains joueurs. Les conséquences familiales (enfants et jeunes livrés à eux-mêmes ou confiés à la famille élargie, déscolarisation) sont importantes lorsque le bingo tient une grande place dans la vie du quartier. Il existe à la fois de nombreux petits Bingo illégaux que la commune souhaite voir « régularisés ». Certains bingo servent à aider les familles (linge, evasan, achat de nourriture...).

**Les voiliers sont identifiés comme source de nuisance dans le secteur de Maatea**, en raison de l'absence de gestion des déchets des voiliers, de l'absence de corps-mort.

La commune souhaiterait limiter l'autorisation de mouillage des voiliers à 24h (voire si compatible avec le PGEM.)

**La prostitution semble répandue à Papetoi et à Maharepa** et liée au trafic de drogue. (absence de données)

## Chiffres des infractions commises à Moorea-Maiao

### Statistiques établies par la police municipale



## Chiffres des infractions commises à Moorea-Maiao

### Chiffres de la gendarmerie pour 2022

LES VOLS	2019	2022
Cambriolages	68	104
Vols véhicule/ à la roulotte	20	44
Vols deux-roues	2	14
Vols à la roulotte	29	62
Vols simples (1)	68	168

(1) Dans des lieux privés, hôtels ou autres sites où la victime laisse en vue des objets de valeur

Moorea est la seule brigade en Polynésie française à enregistrer des chiffres à la hausse pour 2022 :  
468 dépôts de plaintes ont été enregistrés (356 en 2019).  
soit + 31,47%  
812 crimes et délits ont été recensés (733 en 2019)  
Ce qui représente une hausse de 10,78%

## Plan de la prévention de la délinquance Orientation et Enjeux

Les priorités sont définies par le conseil de prévention de la délinquance en Polynésie française, et doivent être déclinées dans le cadre d'un travail partenarial entre le Haut-commissariat (mobilisation des forces de l'ordre / financement d'actions), le Gouvernement (prévention et accompagnement des publics par les ministères concernés), les communes (CLSPD), les associations et les confessions religieuses (actions de terrain).

### Quelles déclinaisons du plan de la prévention de la délinquance Polynésie sur MOOREA ?

#### 1 - Réduire les conduites addictives

- Protéger les jeunes de la consommation de stupéfiants (sensibilisation, contrôles sur les points de deals et aux abords des établissements scolaires, réponse rapide aux primo-délinquants)
- Prévenir la consommation excessive d'alcool (modification du code des débits de boisson concernant la publicité et le commerce d'alcool)
- Prévenir la consommation de stupéfiants et lutter contre la récidive (promotion des consultations en addictologie, séjours thérapeutiques, stages de sensibilisation en alternative aux poursuites, suivi éducatif)
- Améliorer l'accompagnement et la prise en charge des consommateurs (pôle santé mentale, coordination des soins en hospitalier et en ambulatoire, constitution d'un réseau sur tout le territoire.
- Cibler la communication sur l'alcool, le komo et les stupéfiants (campagne de communication sur les risques et la réglementation liés aux drogues).

#### 2 - Accompagner la jeunesse pour changer les comportements et les mentalités

- La déscolarisation et le chômage des jeunes sont identifiés comme facteur favorisant les atteintes aux biens, les violences et les conduites addictives. Ces phénomènes témoignent également de difficultés familiales.
- Le taux d'absentéisme en Polynésie française est de 12% avec des pics allant de 20 à 30%. Il concerne 6 000 élèves du 1er et 2nd degré. Les lycées professionnels ont le taux d'absentéisme le plus élevé. Le phénomène a été accentué par la crise COVID.
- La délinquance des mineurs relève d'une délinquance de proximité. Les vols simples, vols d'automobiles et de deux-roues, les destructions et dégradations sont les principaux faits commis. Les mineurs impliqués sont souvent en rupture éducative, dans un contexte de carence de l'autorité parentale et ou de dépendance.

#### L'accompagnement des jeunes est décliné selon plusieurs objectifs :

- **Objectif 1** : Prévenir la délinquance des jeunes par des actions menées dans les établissements scolaires et en luttant précocement contre la déscolarisation et le décrochage (dispositifs transversaux de sensibilisation aux addictions, de suivi et de lutte contre le décrochage scolaire, de prévention de la délinquance en milieu scolaire, accompagnement des sanctions disciplinaires, médiation familiale, programmes d'inclusion sociale des jeunes adultes inactifs, rescolarisation et projet professionnel, programme Papeete et Moorea sans violence)
- **Objectif 2** : Renforcer et développer les mesures pluri-partenariales, notamment de proximité, utiles à la prévention de la délinquance et de la récidive (partenariat avec les mairies, repérage et accompagnement des jeunes en difficulté, amélioration du signalement et de la prise en charge des délinquants, alternatives aux poursuites, éducation à la santé en milieu scolaire, etc.)
- **Objectif 3** : Renforcer le rôle des parents pour lutter contre la délinquance (soutien à la parentalité, accompagnement des familles, outils et supports de communication, groupes de parole, etc.)
- **Objectif 4** : Actions de remobilisation citoyennes à destination des jeunes : une culture de l'engagement (pratique sportive, citoyenneté, labellisation Éducation à l'Égalité à l'École, parcours civique scolaire, manifestations sportives, plateau radio)

### 3 - Prévenir les violences intrafamiliales et améliorer l'aide aux victimes

— La problématique des violences intrafamiliales demeure importante avec des taux largement supérieurs à la métropole, malgré les nombreuses actions de lutte mis en place. La stratégie d'intervention vise à mieux coordonner les efforts des partenaires institutionnels et associatifs.

### 4 - Garantir la tranquillité publique

Lieu et règles d'usage pour les carpass - Campagne de stérilisation des chiens et chats errants pour lutter contre les conflits de voisinage et réduire l'insécurité routière - Règles d'usage du lagon - Aménagement abords gare maritime (stationnement, aménagement piétons et cycles) - Eclairage public - Entretien bande cyclable, aménagements de sécurité, signalétique - Prévention alcool / drogues - Mobilité soir et week-end.

Parmi les priorités du plan de prévention de la délinquance, **seule la priorité 4 relève spécifiquement de la compétence de la commune**. Les autres priorités sont traitées à l'échelle du territoire mais peuvent nécessiter une coordination des acteurs au niveau local.



## Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Moorea

Lutter contre l'insécurité et toute forme de délinquance à l'échelle communale

L'île de Moorea a désormais, son Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Le 14 février dernier, Evans Haumani, maire de la commune de Moorea-Maiao, a convié les autorités publiques, les services de l'État et du Pays, et les principaux partenaires associatifs de Jeunesses, pour procéder à l'installation de son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Étaient présents Naea Bennett, ministre de la Jeunesse, et de la Prévention contre la délinquance, en charge des Sports, représentant le Président du Pays, Éric Spitz, Haut-commissaire de la République en Polynésie française, et Hervé Leroy, Procureur de la République.

Présidé par le maire de la commune de Moorea-Maiao, le CLSPD constitue l'organe de concertation qui définit les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance à l'échelle communale. L'enjeu est de s'appuyer sur la complémentarité des compétences des partenaires afin de mettre en place des actions en cohérence avec la réalité de terrain. C'est également un outil à disposition des communes qui consiste à mobiliser et à fédérer les acteurs institutionnels, associatifs, culturels et bénévoles pour prévenir, autant que possible, les faits délictueux, mais également toutes les formes d'incivilités dégradant ou affectant le tissu social municipal.

Dans ce cadre, le Pays a décidé d'être un partenaire actif de tous les CLSPD du Fenua, et s'attache à combattre efficacement la délinquance. L'engagement du Pays a été rappelé par le ministre Naea Bennett, au travers des actions portées par la délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse (DPDJ), dans l'accompagnement de la jeunesse polynésienne.

Il a par ailleurs, profité de l'occasion, pour remercier très fortement le maire de l'île, et l'ensemble des partenaires présents, pour leur implication et leur détermination, qui a permis la mise en place de ce CLSPD. Il a rappelé son attachement à combattre efficacement la délinquance, ainsi que le soutien sans faille du Pays à la commune de Moorea Maiao, pour un meilleur cadre de vie de la population. « La délinquance et l'incivilité doivent être combattues ; l'esprit de responsabilité, l'engagement citoyen, le respect de l'autre et de nos différences, et la promotion du vivre ensemble doivent être des valeurs que nous devons tous défendre », a précisé Naea Bennett.

Après avoir présenté les données d'activité de la gendarmerie, l'équipe municipale a présenté son diagnostic global et ses priorités de lutte contre la délinquance, organisés en 4 axes : les conduites addictives, l'accompagnement de la jeunesse, la prévention des violences intrafamiliales et la préservation de la tranquillité publique ; autant de priorités qui seront au cœur des travaux de ce CLSPD.

Plusieurs services du Pays étaient présents : la délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse (DPDJ), la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), la direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE), la direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE), et la direction de la Santé (DSP). Ils ont également pris part aux échanges et ont apporté leur regard et leur expérience, sur le sujet.

Communiqué : Présidence.

# Entreprise **TERAI UEVA**

## Travaux de :

Défrichage - Assainissement - Terrassement.

Abattage et élagage d'arbres.

Broyage de déchets verts, bourre de coco.

Location de nacelle pour travaux divers.



**Tél 40 56 28 86 - 87 72 99 54**

email : [teraiueva@gmail.com](mailto:teraiueva@gmail.com) - B.P. 305 Maharepa- 98728 Moorea



**AIRFRANCE**   
**L'ÉTUDIANT**  




**Vous êtes étudiants ?**

Vous partez faire vos études en France, en Europe, aux Etats-Unis ou au Canada ?  
Pour cette étape importante de votre vie, Air France vous accompagne partout dans le monde !

En adhérant gratuitement au programme Air France L'Étudiant vous bénéficierez des avantages suivants :

- Tarifs préférentiels pour vous et vos parents,
- 2 bagages de 23kg en soute et d'1 bagage de 12kg en cabine,

Rejoignez le programme de fidélité Flying Blue et devenez membre « Explorer »

**CONDITIONS D'ADHÉSION**

Avoir entre 16 et 29 ans - Être résident de la Polynésie française - Poursuivre ses études en dehors du Territoire.

**Kids Solo**

« Pour les enfants voyageant seuls, nous avons créé Kids Solo. Grâce à ce service, votre enfant reste sous la surveillance de notre personnel qui veille à sa sécurité tout au long de son voyage. »

Le service « Kids Solo » est obligatoire pour les enfants voyageant seuls âgés de 4 à 11 ans sur la France métropolitaine et les départements et territoires d'Outre-Mer ainsi que Papeete, et de 5 à 14 ans sur les vols internationaux.

**Comment réserver un billet ?**

Vous pouvez réserver le billet de votre enfant en ligne pour tous les vols\* effectués par Air France. Pour les enfants de 4 à 11 ans, vous pouvez aussi réserver le billet de votre enfant avec l'app Air France.

Au moment de l'achat du billet, veuillez indiquer que votre enfant voyagera seul. Vous complétez alors un formulaire d'informations en ligne : le dossier de voyage « mineur non accompagné ».

*\*Certains vols ne sont pas disponibles à la réservation pour les enfants voyageant seuls, car le service Kids Solo est limité à bord de nos avions.*

**Comment ça marche ?**

Sur l'appli Air France cochez la case indiquant que l'enfant voyagera seul avant de sélectionner sa tranche d'âge. Consultez la réservation de votre enfant sur l'appli et partagez ces informations avec la personne qui attend l'enfant.

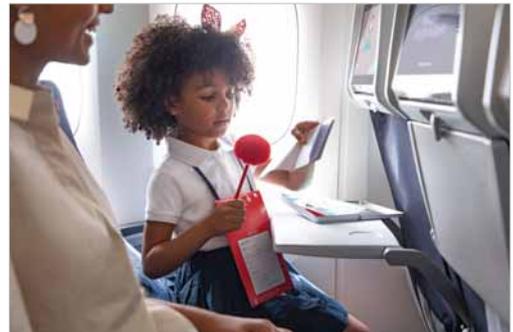
À J-7, l'appli Air France vous rappelle que le départ approche et qu'il faut penser aux formalités du voyage.

Le jour J, vous accédez au suivi de son parcours. Les principales étapes de son voyage s'affichent sur votre smartphone au fur et à mesure. De la prise en charge par notre personnel à l'embarquement, du décollage à l'atterrissage : suivez-le à la trace !

À son arrivée, la personne qui attend votre enfant peut même vous envoyer un selfie ludique de votre voyageur via l'appli !

<https://www.airfrance.pf/information/passagers/enfants-non-accompagnes#tab-apropos>

<https://www.airfrance.pf/information/passagers/enfants-non-accompagnes#tabconditions-et-tarifs>



**Le suivi du parcours dans l'application Air France.**

L'application Air France\* simplifie le voyage de votre enfant. Préparez son départ et suivez son parcours en temps réel, à chaque étape de son voyage !

*\*Application gratuite, disponible pour smartphone et tablette, en 10 langues.*

# GAGNEZ DU TEMPS EN PRENANT RENDEZ-VOUS SUR **Lineberty** EN TROIS ETAPES



## 01. PRENEZ UN E-TICKET

- En agence sur notre borne
- OU
- Sur notre site internet [airfrance.pf](http://airfrance.pf)
- OU
- Avec l'application lineberty sur :  
Playstore ou Appstore



## 02. PROFITEZ DE VOTRE TEMPS LIBRE

Suivez en temps réel votre temps d'attente avec la possibilité d'annuler ou de replanifier votre rendez-vous



## 03. C'EST VOTRE TOUR !

Recevez une alerte par sms vous invitant à vous rendre en agence, où un conseiller vous accueillera



Scannez pour prendre un R.D.V.

**Lineberty**

**AIRFRANCE** 

S'ENVOLER EN TOUTE ÉLÉGANCE

## Rencontre

### Jean-Luc MÉVELLEC, Délégué Air France Polynésie.

En poste à Tahiti depuis août 2022, il nous a présenté son analyse de l'année écoulée pour Air France en Polynésie et ses objectifs pour 2023.

#### 2022, une bonne année.

« 2022 a été une bonne année pour Air France en Polynésie, en dépit du variant Omicron en début d'année qui a ralenti un peu les ventes. À partir du mois d'avril, nous avons rajouté des fréquences, passant de 3 à 5 vols par semaine, soit 67 % de sièges en plus par rapport à notre ancienne capacité. Nous avons constaté très rapidement le succès de cette démarche avec des taux de remplissage qui étaient pratiquement du niveau de 2019, notre année de référence.

Pour cette année 2023, nous sommes optimistes, il y a juste un petit creux, sur février et mars, mais nous voyons déjà une tendance très forte à la hausse à partir du mois d'avril. »

#### Recrutement de 23 personnels navigants commerciaux.

« Il est important de souligner que lorsque nous avons ajouté ces 2 fréquences hebdomadaires, un des vols supplémentaires était opéré par des équipages basés à Paris, mais afin de pérenniser ces 5 vols hebdomadaires nous avons décidé, mi-décembre 2022, de lancer une campagne de recrutement et près de 200 candidats se sont présentés. Après une série de tests psychotechniques et d'entretiens, nous avons pu recruter 23 d'entre eux qui ont suivi une formation commerciale fin février dernier à Tahiti avant de partir début mars à Paris pour des formations techniques et réglementaires afin d'être opérationnels à bord de nos vols début avril. »

#### « Lineberry », un nouveau service Air France Polynésie.

« Concernant l'amélioration du service dans notre agence de Papeete nous avons lancé, fin 2022, « **Lineberry** » qui permet à nos clients de prendre rendez-vous avec nos conseillers en évitant les attentes. Ce rendez-vous peut être pris depuis un ordinateur ou un smartphone mais également sur la borne mise à disposition à l'agence .

#### Environnement : Tahiti, première escale internationale d'Air France à faire un tri sélectif à bord de ses avions.

Le développement durable est l'une de nos priorités, courant mars 2023, un pilote viendra spécialement de Paris pour faire une conférence auprès de notre personnel, clients et partenaires sur le thème de l'éco-pilotage et présenter toutes les mesures que prend la Compagnie pour réduire son empreinte carbone.

Toujours dans le domaine de l'écologie, en 2022 nous avons lancé un tri sélectif à bord de nos avions, suivi du recyclage de ces déchets. En Polynésie, nous sommes la première escale internationale d'Air France à faire ce tri sélectif, nous en sommes très fiers, et compte tenu du succès de cette opération pilote pour Air France, ce principe va être reproduit dans d'autres destinations. »



*C'est en tant que Chef des Ventes pour le sud de l'Angleterre, basé à Londres, que Jean-Luc MÉVELLEC commence sa carrière au sein d'Air France en 1998. Au début des années 2002 il part pour Tokyo puis Osaka et revient à Tokyo pour prendre la responsabilité des Ventes pour le nord du Japon, puis ce sera l'Australie, Paris, l'Amérique du Sud, l'Afrique de l'Ouest, Paris ... En août dernier, il arrive à Tahiti, destination qu'il découvre pour la première fois, mais qu'il avait toujours envisagé de visiter.*



*Le 7 février dernier, Jean-Luc MÉVELLEC a remis le chèque de 158 000 xpf à Tilda TEHARURU Présidente de l'association Tamari'i pointe des pêcheurs*

Dans le cadre de la diminution de l'empreinte carbone des voyages aériens, Air France a recueilli 158 000 xpf représentant des dons de la part de ses clients désireux de participer à la préservation des récifs coralliens polynésiens.

Ce chèque de 158 000 xpf a été remis à l'association Tamari'i Pointe des pêcheurs de Punaauia, il servira à restaurer et enrichir les zones maritimes pauvres avec des boutures de corail.



Photo non contractuelle.



# SUV 3008 HYBRIDE

**Sopadep Tipaerui**, face au Stade Bambridge - Tél. 40 47 54 75  
Plus d'informations sur [www.sopadep.pf](http://www.sopadep.pf) ou sur  [peugeot tahiti](https://www.facebook.com/peugeot.tahiti)



Afin de répondre à une demande croissante de la clientèle de Moorea et des Îles Sous-le-Vent

## VAEARA'I développe son service fret

avec sa filiale Tere UTA



La SARL **TERE UTA**, filiale du **VAEARA'I** assure le transport et la livraison à domicile que ce soit pour les professionnels, dont une grande partie des commerçants de l'île, mais aussi pour les particuliers.

Dernièrement elle s'est dotée de nouveaux camions plus spécifiquement adaptés au transport de fortes charges, mais aussi de plus petits pour livrer des palettes offrant ainsi un service complet à des prix toujours intéressants.

Photo : © VAEARA'I



### La flotte comprend :

- 1 camion plateau avec une remorque de 13 m pouvant porter une charge de plus de 30 tonnes,
- 1 camion-grue,
- 1 camion porte container 2 X 20 pieds ou 40 pieds,
- 1 camion plateau ouvert,

### ainsi que des camions adaptés au secteur agroalimentaire,

- 1 fourgon fermé de 15 m<sup>3</sup>,
- 1 camion avec ridelle
- 1 camion frigorifique positif/négatif.

**Le VAEARA'I propose également la livraison quai à quai.**

Ce service, en plein développement, permet d'assurer un approvisionnement régulier de marchandises sur Moorea.

**Contact TERE UTA :**  
Tél.: 89 48 97 02



Photo : © VAEARA'I

Photos : © VAEARA'I



### Les Raromatai ne sont pas en reste !

Lors des voyages vers les Îles Sous-le-Vent, TERE UTA fait également des livraisons sur place. La capacité importante du garage permet d'accueillir 8 semi-remorques ou poids lourds en plus des 70 véhicules légers. Les nombreux camions d'entreprises privées, principalement de travaux publics profitent de ces voyages pour approvisionner leurs chantiers et déposer leurs engins pour des travaux routiers ou de construction.



## Nos Horaires

2 voyages sont prévus pour les produits dangereux, tous les jeudis. 25 passagers maximum.

Modifications exceptionnelles selon les périodes : fériés, vacances scolaires, traversées Raromatai, etc.

### Départ MOOREA

Lun   Mar*   Ven	05h00	07h50	11h05	13h30	15h40
Mercredi*	05h00	07h50	11h05	13h30	
Jeudi	05h00	07h50	11h05	13h30	
Samedi	05h30	08h10	10h35		17h40
Dimanche		08h20		15h	17h40

### Départ TAHITI

Lun   Mar*   Ven	06h10	09h45	12h15	14h35	17h
Mercredi*	06h10	09h45	12h15		16h50
Jeudi	06h10	09h45	12h15		17h
Samedi	07h00	09h30	12h		
Dimanche	07h00		13h30	16h05	18h45

\*Modifications en période de vacances scolaires : horaires du jeudi appliqués au mardi et horaires du lundi et vendredi appliqués au mercredi.

## Partez aux Îles Sous-le-Vent...

### Dates prévisionnelles de départ à destination des Îles Sous-le-Vent

#### MARS

Vendredi 10 mars\*  
Vendredi 17 mars  
Vendredi 31 mars\*

#### AVRIL

Jeudi 06 avril\*\*  
Vendredi 14 avril

#### MAI

Vendredi 05 mai\*  
Vendredi 19 mai\*  
Vendredi 26 mai

#### JUIN

Vendredi 09 juin\*  
Vendredi 30 juin\*

#### JUILLET

Vendredi 07 juillet\*  
Vendredi 21 juillet

#### AOÛT

Vendredi 04 août\*  
Vendredi 11 août

\*Pas de retour sur Taha'a

\*\* Voyage exceptionnel vers Maupiti



MOZ : +689 40 461 163  
PPT : +689 40 461 160  
reservation@vaearai.pf

Consultez nos horaires en temps réel sur notre site internet  
www.vaearai.com ou sur notre application mobile : Vaeara'i



## Encadrement des ventes des produits de la mer.

Depuis le 10 juin 2022, il est obligatoire d'être titulaire d'un titre de pêcheur professionnel pour commercialiser les produits de sa pêche à des entreprises ou à des administrations.

*Cette obligation ne s'applique pas dans le cas où le pêcheur vend directement aux particuliers.*

### Pourquoi cette loi ?

Afin de préserver, de professionnaliser et de défendre la filière pêche. Ces nouvelles dispositions\* offrent en effet aux professionnels une amélioration de la traçabilité des produits et un engagement des différentes parties à offrir des produits de qualité.

\* suite à la modification de la délibération n°88-184 AT du 08/12/1988.

### Qui est concerné ?

Les pêcheurs et les acheteurs professionnels, notamment acteurs de la revente ou de la transformation des produits de la mer, tels que les mareyeurs, poissonniers, revendeurs, transformateurs et restaurateurs...

Les administrations, cantines et établissements publics sont également concernés.

**AUTORISÉ**  
VERSUS  
**INTERDIT**

PUIS-JE VENDRE  
MES PRODUITS DE LA PÊCHE,  
ET À QUI ?

Délibération n°88-184 AT du 08/12/1988 modifiée

 Pêcheur professionnel à un particulier	 Pêcheur NON professionnel à un professionnel
Pêcheur professionnel à un professionnel	Pêcheur NON professionnel à un particulier

Professionnels  
Les pêcheurs et les acheteurs professionnels (vente, revente ou transformation des produits de la mer), tels que les mareyeurs, poissonniers, revendeurs, transformateurs et restaurateurs. Les administrations, cantines et établissements publics sont également concernés.

### Que doivent faire les pêcheurs pour être en règle ?

Il faut être détenteur d'un des titres de professionnels de la pêche reconnus :

✓ La carte de la Chambre de l'Agriculture et de la Pêche Lagonnaire (CAPL) en cours de validité.

Vous pouvez faire une demande de carte sur le site de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonnaire : <https://capl.pf/la-carte-professionnelle/>

#### La carte professionnelle.

La carte donne une reconnaissance professionnelle. Elle a une durée de validité de deux ans.

#### Qui est concerné ?

Tous les professionnels, les exploitants, les Groupements, les sociétés d'exploitation, exerçant une activité agricole, pastorale, forestière, aquacole ou de pêche lagonnaire.



OU

✓ La licence de pêche professionnelle délivrée par la Direction des Ressources Marines (DRM) en cours de validité.

Vous trouverez les informations sur le site : <http://www.ressources-marines.gov.pf/pecheurs/peche-cotiere/formulaires-professionnels-peche-cotiere/>



### Pas de vente sans facture

*Quels sont les risques encourus en cas de non-respect de ces nouvelles obligations ?*

## Attention

Cette réforme implique également

**l'obligation pour les pêcheurs professionnels de délivrer des factures lors de la vente.**

Ces factures doivent être datées, numérotées et mentionner :

- le nom du pêcheur,
- son numéro de téléphone,
- la référence de son titre professionnel : numéro CAPL ou numéro de Licence,
- l'identification précise de la marchandise (y compris l'île de pêche),
- le prix ainsi que les quantités vendues.

Les contrevenants à cette obligation s'exposent aux peines applicables à une contravention de 5ème classe dont l'amende s'élève à **179 000 F CFP**.

# POUR MON RESTAURANT, JE M'ASSURE DE LA QUALITÉ DE MES PRODUITS EN PASSANT PAR UN PÊCHEUR PROFESSIONNEL\*.

TEREVA, Chef  
de son restaurant



## DÉFENDONS LA PÊCHE LOCALE, *préservons notre filière !*



PLUS D'INFOS

*Scanne  
moi*

Depuis le 10 Juin 2022, il est désormais obligatoire d'être titulaire d'un titre de pêcheur professionnel\* pour commercialiser ses produits de pêche à des entreprises ou administrations.

\* Une licence de pêche ou une carte de pêcheur lagonaire de la CAPL.

En cas de non-respect de ces dispositions, les contrevenants s'exposent aux peines applicables à une contravention de 5ème classe soit 179 000 FCFP.

☎ 40 50 25 50

✉ [drm@drm.gov.pf](mailto:drm@drm.gov.pf)

🌐 [www.ressources-marines.gov.pf](http://www.ressources-marines.gov.pf)

📍 Direction des ressources marines



# IMMATRICULATION DES NAVIRES



L'identification de tout navire - de plaisance ou professionnel - passe par l'attribution d'un nom, d'un numéro d'immatriculation et d'un titre de navigation. Certains navires doivent aussi être francisés\*.

## DÉMARCHE

Elle s'effectue auprès de la DPAM pour tout navire de plaisance - ou professionnel (commerce/pêche) - naviguant en mer, à l'exception des engins de plage, c'est-à-dire les embarcations dont la puissance motrice maximale ne dépasse pas 3 kW ou 4,5 CV et dont la longueur de coque est inférieure à 2,50 mètres.

## IMMATRICULATION ET FRANCISATION

Le numéro d'immatriculation est composé des initiales du quartier maritime (PY pour la Polynésie française) et d'un numéro porté sur le titre de navigation du navire qui peut être :

- **une carte de circulation** (carte bleue) valant titre de navigation pour les navires de plaisance d'une jauge brute inférieure à deux tonnes, délivrée par la DPAM ;
- **l'acte de francisation et titre de navigation**, pour les navires de plaisance d'une jauge brute supérieure à deux tonnes. L'acte de francisation est délivré par le service des Affaires Maritimes (feuille blanc A4 anciennement un carnet orange) et le titre de navigation (carte bleue) est délivré par la Direction polynésienne des Affaires Maritimes;
- **un carnet de couleur bleu** pour les navires professionnels, valant acte de francisation ; ce carnet spécifique est délivré par le service des douanes.

**\*Depuis le 1er janvier 2023,** les actes de francisation sont délivrés par le Service des Affaires Maritimes (SAM) de l'État. **Sans changement pour les usagers.** Le guichet unique est maintenu à la DPAM pour la réception des dossiers (immatriculation et Francisation).

## FORMALITÉS

La fiche « notice d'information sur les formalités à accomplir » et les formulaires d'usage sont téléchargeables depuis le site internet de la DPAM. Pour rappel, c'est au propriétaire de produire les différentes pièces demandées pour la constitution du dossier, qu'il s'agisse d'une première immatriculation ou d'une modification, et selon que son navire est soumis ou non à la francisation.

## PERMIS DE NAVIGATION

(Navire professionnel ou commercial)

Il faut un titre de sécurité valable un an qui est délivré ou renouvelé à l'issue d'une visite de mise en service du navire lorsque celui-ci est exploité dans un cadre professionnel ou commercial.

La validité du permis est de 5 ans pour les navires de pêche aquacole. Il est délivré par la DPAM ou le SAM selon la typologie du navire



**DPAM**

Direction Polynésienne des Affaires Maritimes  
Pū fa'aterera'a 'e te fa'aturera'a i te mau 'ohipa rau o te moana

**Immeuble Sat Nui**

N° 12 - Voie M - Fare Ute - Papeete  
BP 9 005 - 98 716 Pirae  
+ (689) 40 54 45 00  
Fax : + (689) 40 54 45 04

**securite.dpam@administration.gov.pf**

**accueil.dpam@administration.gov.pf**

<https://www.service-public.pf/dpam/>

« Cellule immatriculation »

Ouverte au grand public le matin,  
du lundi au vendredi de 7h30 à 13h00

Sur RDV l'après-midi **UNIQUEMENT**

**immatriculation.dpam@administration.gov.pf**



**AVANT de prendre la mer**  
**Je vérifie l'état de mon**  
**matériel de sécurité**

**PRENEZ LA MER**

**PAS LES RISQUES**



En cas de problème en mer  
contactez le 16 par téléphone  
ou par VHF canal 16



Direction Polynésienne  
des Affaires Maritimes



# VOLVO PENTA FISHING

## Contest

**SAMEDI 08  
AVRIL 2023**

- DÉPART À 00H00 - STOP FISHING À 16H00
- PESÉE À LA COOPÉRATIVE DE PÊCHE DE VAIPOOPOO À PUNAAUIA
- INSCRIPTION À 50 000 F, JUSQU'AU 03 AVRIL AUPRÈS DU SHOWROOM

**JACKPOT : MOTEUR VOLVO PENTA D6 300 DPH.  
VALEUR DE 8 287 000 F !**

**Nautisport** VOLVO PENTA



EXOCET DISTRIBUTIONS  
Articles de pêche



TEL : 40 58 34 45 / FAX 40 85 25 80 / [showroom@nautisport.pf](mailto:showroom@nautisport.pf)  
TEL : 40 50 59 59 / FAX 40 42 17 75 / [vendeur@nautisport.pf](mailto:vendeur@nautisport.pf)

- ✓ En accord avec la politique agricole du Pays, les enseignements préparent aux métiers du vivant (environnement, aménagement, agronomie, écologie), aux métiers du monde agricole et agro-alimentaire et aux métiers de la vente.
- ✓ Les élèves disposent sur le site de l'établissement d'une véritable exploitation agricole (production, transformation, vente) comme support pédagogique.
- ✓ À l'issue de leur scolarité, sanctionnée par un diplôme d'État, les élèves s'engagent dans la vie active, passent des concours (fonctions publiques) ou poursuivent des études supérieures en Polynésie ou en métropole.



© Lycée agricole

Installé sur le site d'Opunohu depuis le début des années 70, le lycée propose des formations du niveau baccalauréat au niveau brevet de technicien supérieur.

1994 - Création de l'EPTEFPA, des structures et instances nécessaires à ses missions. Cette entité comprend le Lycée Agricole et le CFPPA (*délibération n° 94-77AT du 23/06/1994*).

2001 - Création de l'exploitation comme centre constitutif et définition des missions de l'Établissement (*délibération n°2001-17 APF du 01 février 2001*) - Ouverture du Bac Pro Horticole.

2003 - Ouverture du BTS agricole Développement de l'agriculture des régions chaudes ( DARC ).

2022 - Ouverture du CAP agricole de Jardinier Paysagiste.

**En prévision pour la rentrée 2024 : Ouverture BTSA DATR** (*Développement et Animation des Territoires Ruraux*).

## Diverses formations sont proposées par le Lycée Agricole à partir de la Seconde générale

### Seconde Générale et Technologique

« Tu es en 3<sup>ème</sup> générale et tu es avide de connaissances concernant le monde vivant.

Tu aimes la nature et son histoire, tu veux connaître et comprendre les interactions entre les êtres vivants et leur environnement.

Tu habites Moorea et tu ne souhaites pas faire la navette tous les jours pour suivre ta 2<sup>ème</sup> Générale à Papeete. »

#### L'EATDD,

on y fait quoi en plus des enseignements communs ?

#### Poursuites d'études

En fin de 2<sup>ème</sup> générale et technologique, l'élève peut poursuivre au Lycée agricole d'Opunohu en 1<sup>ère</sup> technologique Bac STAV. Il peut également aller sur Tahiti pour suivre une classe de 1<sup>ère</sup> Générale ou technologique dans un Lycée de L'Éducation nationale.

### Spécialité EATDD (Écologie – Agronomie - Territoire - Développement Durable)

Suivre une seconde Générale et Technologique dans un Lycée agricole permet de suivre la spécialité EATDD qui sensibilise aux problématiques environnementales et d'aménagement du territoire.

#### La seconde générale et technologique

- Permet de renforcer les bases acquises au collège dans les matières générales et technologiques.
- C'est une classe d'orientation où l'élève prépare sa future entrée en 1<sup>ère</sup> Générale ou en 1<sup>ère</sup> Technologique.

La classe de seconde Générale et Technologique comprend des enseignements généraux communs à toutes les classes de seconde et des enseignements d'exploration (Écologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable & Sciences Économiques et Sociales). En fin de seconde, l'élève peut poursuivre en classe de première général ou technologique.

- **Approches de milieu** : environnement, paysage et agriculture
- **Chantiers d'application grandeur nature** lecture de paysage, chantiers nature, randonnées découvertes, travaux sur l'exploitation et espaces verts du Lycée.
- **Visites et rencontres** (jardins, exploitations agricoles, horticoles, sites naturels classés, intervenants : professionnels de l'environnement, associations locales, artistes).
- **Recherches et travaux de synthèse** (relevés de terrain, comptages cartographie, dessin, croquis, comptes rendus de sorties et visites).
- **Travaux de groupe** (expositions, maquettes, herbiers).

## Baccalauréat Technologique

[[ Tu es actuellement en classe de 2<sup>nd</sup>e Générale et Technologique tu t'intéresses aux métiers en lien avec la nature.

Tu souhaites obtenir une bonne culture générale et de solides bases scientifiques pour poursuivre des études supérieures courtes (BTS ou BUT), des études supérieures longues (université) ou intégrer une grande école pour devenir ingénieur agronome ou vétérinaire. ]]

### Débouchés et poursuites d'études

**Exemples de métiers envisageables :** Conseiller agricole, cadre de l'industrie agricole ou agroalimentaire, technicien dans les métiers de l'environnement, de la forêt, du tourisme, chef d'entreprise agricole, enseignant, vétérinaire, ingénieur agronome...



© Lycée agricole



## Brevet de technicien supérieur agricole BTSA - DARC

[[ Tu es en terminale et tu passes un baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Tu es engagé dans une formation supérieure et tu souhaites te réorienter.

Tu aimes l'agriculture et tu voudrais en faire ton métier, que ce soit pour la pratiquer sur le terrain ou pour apporter des conseils aux agriculteurs et piloter des projets. ]]

### Débouchés et poursuites d'études

**Le Brevet de technicien supérieur « développement de l'agriculture des régions chaudes » permet :**

L'insertion professionnelle dès la sortie - Installation en agriculture, conseiller agricole en banque, centre de gestion, assurance, moniteur - formateur - animateur, technicien en production, expérimentation, développement,...

La poursuite d'étude (second BTS, licence professionnelle, certificat de spécialisation, classe préparatoire post-BTSA pour accéder aux écoles d'ingénieur et vétérinaire).

## Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (sur 2 ans)

Le bac techno STAV est conçu principalement pour ceux qui envisagent une poursuite d'étude post-bac, au niveau du Territoire ou hors Territoire. Ce baccalauréat technologique reste très généraliste, avec une forte connotation scientifique.

Tournée vers l'environnement, la biologie, l'aménagement du territoire, la formation apporte de solides bases scientifiques et socio-économiques ainsi qu'une bonne culture générale. L'admission en 1<sup>re</sup> STAV s'effectue après une seconde générale et technologique (suivie en Polynésie ou en métropole).

### Poursuites des études - Au niveau du Territoire

- BTSA DARC (développement de l'agriculture des régions chaudes) au Lycée agricole d'Opunohu
- Autres BTS proposés en Polynésie française QIAB (Qualité dans les industries alimentaires et bio-industries, secteurs du tourisme, du commerce, du social.)
- Cycles universitaires à L'UPF: BUT (Bachelors universitaires de Technologie, licences...)

### Hors Territoire

- **Prépa TB (Technologie et biologie)** Classe préparatoire au concours A pour intégrer les écoles vétérinaires ou d'ingénieur agronome
- Ensemble des BTSA (16 spécialités : production agricole, aménagements paysagers, gestion et protection de la nature, gestion forestière, gestion et maîtrise de l'eau, agro-alimentaire, analyses biotechnologiques...)
- Autres BTS de l'Éducation nationale (métiers de l'eau,...)
- BUT (Bachelors universitaires de Technologie, licences...) dans le domaine du génie biologique, génie des procédés, mesures physiques, chimie...

## BTSA Développement de l'agriculture des régions chaudes

Le Brevet de technicien supérieur « développement de l'agriculture des régions chaudes » (BTSA DARC) apporte des bases solides en techniques agricoles, comptabilité et gestion de l'entreprise... Il prépare à l'installation en agriculture ou au métier de conseiller (en productions animales et végétales, en gestion de l'entreprise, technico-commercial,...)

Cette formation met en avant une approche pluridisciplinaire et favorise l'apprentissage de l'autonomie, de l'analyse et de la responsabilité. Elle donne aux étudiants une bonne vision du monde de l'entreprise en s'appuyant sur des cas concrets : visites d'entreprises agricoles et agroalimentaires ; études, enquêtes et rencontres avec les acteurs socio-professionnels, ...

La formation comprend 2 années d'études après le baccalauréat, validées par des contrôles en cours de formation (50 % de la note finale) et un examen terminal (50 % de la note finale).

### Formation en milieu professionnel sur 2 ans :

12 semaines de stage individuel en entreprise  
+ 2 à 4 semaines de stages collectifs (étude du territoire, voyage d'étude à l'étranger...)

#### En BTSA 1ère année

9 semaines de stage en entreprise  
1 semaine de stage sur l'exploitation agricole du Lycée.

#### En BTSA 2ème année

3 semaines de stage en entreprise  
1 semaine de stage collectif de développement local.

**Brevet de technicien  
supérieur agricole  
BTSA - DATR**

]] *Tu es en terminale et tu passes un baccalauréat général, technologique ou professionnel.*

*Tu es engagé dans une formation supérieure et tu souhaites te réorienter.*

*Tu voudrais gérer une structure de services à caractère social, économique, touristique, culturel..., animer des événements, conduire des projets de développement. ]]*

**BTSA Développement et animation des territoires ruraux**

Le Brevet de technicien supérieur « développement et animation des territoires ruraux » (BTSA DATR) apporte des bases solides en techniques de communication et conduite de projets.

Il forme l'étudiant au diagnostic de territoire afin de concevoir, défendre et mettre en œuvre des projets de services à caractère économique, social, culturel, environnemental et touristique. Au côté des élus, des responsables associatifs et des professionnels, l'étudiant apprend à travailler en réseau pour conduire des projets innovants au service de la population et du Territoire.

**La formation comprend 2 années d'études après le baccalauréat, validées par des contrôles en cours de formation (50 % de la note finale) et un examen terminal (50 % de la note finale).**

**Formation en milieu professionnel sur 2 ans :**

12 semaines de stage individuel en entreprise  
+ 2 à 4 semaines de stages collectifs (étude du territoire, voyage d'étude à l'étranger...)

**En BTSA 1ère année**

9 semaines de stage en entreprise  
1 semaine de stage sur l'exploitation agricole du Lycée.

**En BTSA 2ème année**

3 semaines de stage en entreprise  
1 semaine de stage collectif de développement local.

**Débouchés et poursuites d'études**

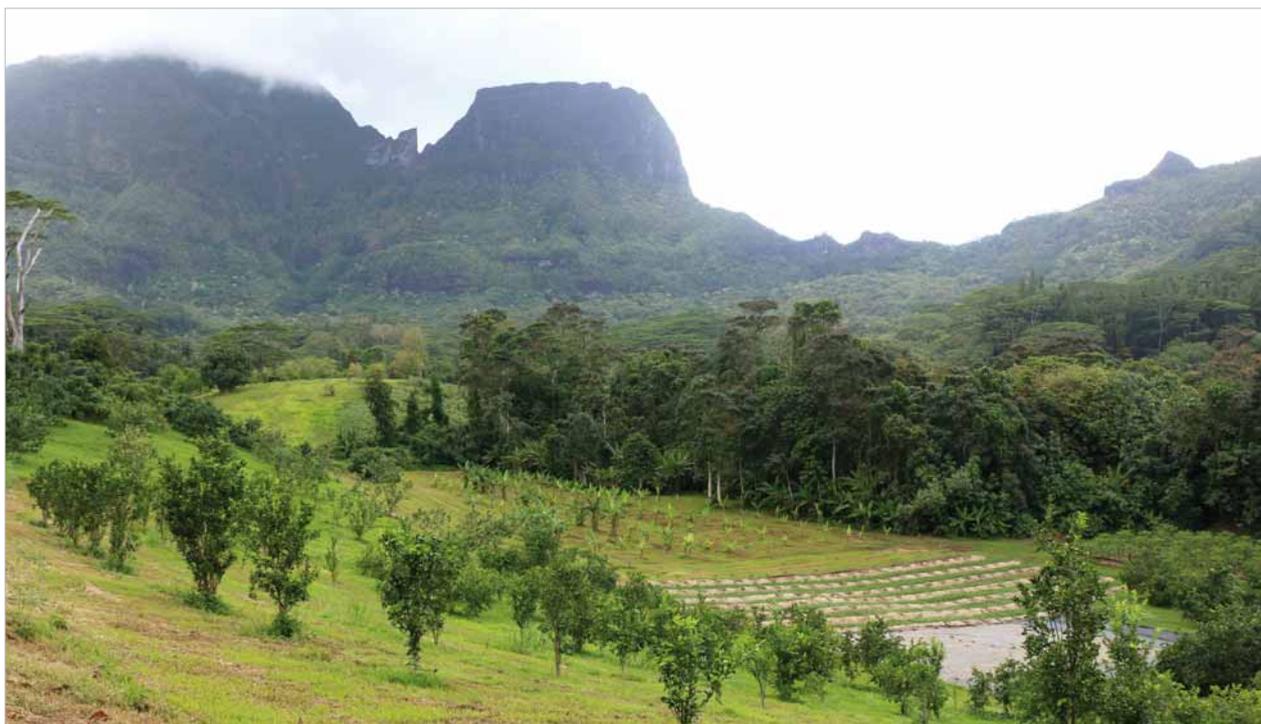
**Le Brevet de technicien supérieur « développement et animation des territoires ruraux » permet :**

L'insertion professionnelle dès la sortie ( chargé de mission dans les communes et structures intercommunales, chargé de mission et animateur socioculturel, organisateur d'événements, chargé de promotion du patrimoine, médiateur culturel, chargé de mission en insertion sociale, ...

La poursuite d'études (second BTS, licence professionnelle, certificat de spécialisation, cycle universitaire : dans le cadre du continuum LMD - Licence Master Doctorat, son obtention accorde 120 crédits européens).



© Lycée agricole



## Certificat d'aptitude professionnel agricole CAPA

« Tu es en 3e et tu veux  
devenir un professionnel  
de l'aménagement paysager.

Tu aimes le travail en plein air,  
Tu souhaites entretenir les  
espaces verts qui t'entourent afin  
d'améliorer ton cadre de vie. »

## Jardinier Paysagiste

Le CAPA « Jardinier Paysagiste » permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier dans le domaine de l'aménagement des espaces verts et engazonnés, alliant végétaux, maçonnerie paysagère ainsi que la mise en place d'infrastructures (système d'arrosage, petits ouvrages et installations inertes).

Les travaux sont réalisés sous le contrôle du chef d'équipe ou de l'entrepreneur.

### La formation comprend 2 années d'études après le collège

#### Formation en milieu professionnel sur 2 ans :

12 semaines de stage individuel en entreprise ( dont 11 semaines prises sur la scolarité  
+ 1 semaine de pratique encadrée + 1 semaine de stage collectif.

#### En 1ère année

8 semaines de stage en entreprise  
1 semaine de pratique encadrée  
sur les espaces verts du Lycée

#### En 2ème année

4 semaines de stage en entreprise  
1 semaine de stage collectif d'éducation  
à la santé et au développement durable .

### Débouchés et poursuites d'études

Le CAPA **Jardinier Paysagiste forme** des ouvriers paysagistes travaillant dans une entreprise de travaux paysagers ou dans un service d'espaces verts de collectivité territoriale.

Les élèves diplômés peuvent se spécialiser dans l'aménagement ou l'entretien, voir dans un type d'aménagement (système d'arrosage, maçonnerie ou menuiserie paysagère, dans un type d'entretien (élagage) ou dans un type d'espace particulier (terrains de sport, golf). Les diplômés ont la possibilité de poursuivre en Bac Professionnel « Aménagements Paysagers » ou de se diriger vers des certificats de spécialisation.



© Lycée agricole

## Baccalauréat professionnel agricole AP

« Tu es en 3e ou en 2nde G & T  
et tu veux devenir un professionnel  
de l'aménagement paysager.

Tu aimes le travail en plein air,  
Tu souhaites créer et entretenir  
les espaces verts qui t'entourent  
afin d'améliorer ton cadre de vie. »

## Baccalauréat Professionnel - « Aménagement paysagers »

Le Bac Professionnel AP permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier dans le domaine de l'aménagement des espaces verts et engazonnés, alliant végétaux et maçonnerie paysagère, ainsi que des savoirs être spécifique à la filière.

Cette formation propose des enseignements généraux, techniques et professionnels (organisation de chantier, aménagements paysagers, travaux de terrassement, maçonnerie paysagère, topographie, irrigation, ...). Elle permet aux futurs bacheliers de bien préparer leur insertion professionnelle (service espace vert des communes, entreprise de paysage, création de microentreprise).

### La formation comprend 3 années d'études après le collège

Entrée en 2nde Bac Pro « Nature - Jardin- Paysage - Forêt »

Poursuite en 1re puis Terminale Bac Pro AP

Possibilité d'intégrer le cycle de formation directement en 1ère Bac Pro

#### Formation en milieu professionnel sur 3 ans :

20 semaines de stage individuel en entreprise + stages collectifs

#### En Seconde Professionnelle

5 semaines de stage en entreprise

1 semaine de travaux pratiques renforcée sur les espaces verts du Lycée.

1 semaine de stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable

#### En Première et Terminale

15 semaines de stage en entreprise réparties en 5 périodes sur les 2 années.

1 semaine de travaux pratiques renforcés sur les espaces verts du Lycée.

1 semaine de stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

### Débouchés et poursuites d'études

Le **Baccalauréat Professionnel aménagements Paysagers forme** des ouvriers paysagistes hautement qualifiés ou des chefs d'équipe travaillant dans une entreprise de travaux paysagers ou dans un service d'espaces verts de collectivité territoriale.

Les élèves diplômés disposent de solides bases techniques, professionnelles et générales pour créer leur microentreprise.

Les diplômés ont la disponibilité de poursuivre en BTS (Aménagements paysagers, gestion et protection de la nature, gestion forestière, développement et animation des territoires ruraux...).

## Baccalauréat professionnel agricole PH

[[ Tu es en 3e ou en 2nde G & T et tu veux devenir un professionnel de la production de fruits, légumes et fleurs.. ]]

Tu as la main verte et tu aimes cultiver des plantes en pleins champs dans ton Fa'aapu ou sous abri dans des serres. ]]



1 semaine de travaux pratiques renforcée sur l'exploitation du Lycée.  
1 semaine de stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable

## Baccalauréat Professionnel - Productions Horticoles

Ce baccalauréat est un diplôme complet et professionnalisant qui s'appuie sur des modules d'enseignement généraux, et des modules d'enseignements techniques et professionnels (activité horticole, végétaux, processus de production, analyse technico-économique d'entreprise, ...) et des stages en entreprise.

Le Bac Professionnel Productions Horticoles (HP) permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier dans le domaine de la production de plantes (fruits, légumes, fleurs et végétaux d'ornement), ainsi que des savoirs être spécifiques à la filière : autonomie, et responsabilité (animation d'équipe, maîtrise de la qualité, organisation et planification du travail).

### La formation comprend 3 années d'études après le collège

Entrée en 2nde Bac Pro « Productions Horticoles »

Poursuite en 1ère puis Terminale Bac Pro PH

Possibilité d'intégrer le cycle de formation directement en 1ère Bac Pro

### Formation en milieu professionnel sur 3 ans :

20 semaines de stage individuel en entreprise + stages collectifs

#### En Seconde Professionnelle

5 semaines de stage en entreprise

#### En Première et Terminale

15 semaines de stage en entreprise réparties en 5 périodes sur les 2 années.

1 semaine de travaux pratiques renforcés sur l'exploitation du Lycée.

1 semaine de stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

### Débouchés et poursuites d'études

Le Baccalauréat Professionnel Productions Horticoles forme des ouvriers hautement qualifiés ou des chefs de culture en entreprises agricole ou horticole. Les diplômés peuvent, avec de l'expérience, devenir responsables d'une exploitation agricole. Il est possible de poursuivre en BTSA (Développement de l'agriculture des régions chaudes au Lycée d'Opunohu ; agronomie productions végétales, productions horticoles)...



## Baccalauréat professionnel agricole TCVPA

[[ Tu es en 3e ou en 2nde G & T et tu veux devenir un professionnel de la vente. ]]

Tu es attaché à valoriser les produits alimentaires locaux cultivés et transformés au Fenua. ]]

## Technicien Conseil Vente en Alimentation - Produits Alimentaires et Boissons

Ce baccalauréat est un diplôme complet et polyvalent. Il donne aux élèves de bonnes bases générales et de solides connaissances techniques et professionnelles (techniques de vente, gestion commerciale, production, transformation et conservation des produits alimentaires, ...) s'appuyant sur des stages en entreprise.

Le Bac Professionnel TCVPA permet d'acquérir des techniques de vente dans le domaine des produits alimentaires et boissons. Il forme des professionnels capables de gérer un rayon et un stock. Il forme également les jeunes à la relation client en tenant compte de la réglementation, de l'hygiène et de la sécurité.

### La formation comprend 3 années d'études après le collège

Entrée en 2nde Bac Pro « Conseil Vente »

Poursuite en 1ère puis Terminale Bac Pro

« Technicien conseil vente en alimentation / Produits alimentaires et boissons »

Possibilité d'intégrer le cycle de formation directement en 1ère Bac Pro

### Formation en milieu professionnel sur 3 ans :

20 semaines de stage individuel en entreprise + stages collectifs

#### En Seconde Professionnelle

5 semaines de stage en entreprise

#### En Première et Terminale

15 semaines de stage en entreprise réparties en 5 périodes sur les 2 années.

1 semaine de stage au fare vente, à l'atelier agroalimentaire de l'exploitation agricole du Lycée (fabrication de confitures, fruits séchés...)  
5 jours de visites d'entreprises et points de ventes avec analyse du fonctionnement  
1 semaine de stage collectif d'éducation à la santé et au développement

1 semaine de stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

### Débouchés et poursuites d'études

Le titulaire de ce Bac Professionnel est placé sous la responsabilité d'un chef de rayon de magasin. Il est vendeur conseil, second de rayon, technico-commercial et à terme responsable de rayon, ou gérant de magasin. Une poursuite d'étude en BTS ( technico-commercial, management, gestion,... ) est possible.

Une formation, sur la sécurité  
des travaux en hauteur,  
vient de s'achever à Moorea.



Cette formation sur les travaux en hauteur était adressée à des personnels travaillant dans la construction sur Moorea.



- Acquérir les connaissances techniques au travail en hauteur et accès sur des sites préalablement sécurisés (ancrages, lignes de vie, supports d'assurages.)



- Être capable d'évaluer et d'analyser un risque de chute de hauteur

- Savoir utiliser correctement les harnais et des systèmes anti-chutes pour être parfaitement autonome.



«L'objectif est de faire comprendre aux salariés pourquoi il est important de respecter les règles essentielles et de s'attacher pour travailler en toute sécurité, souligne le formateur, désormais les marchés publics et privés sont soumis à l'obligation de présentation des habilitations de leurs employés pour ce type de travaux.»

Cette formation se déroule en 2 temps :

La partie théorique qui comprend une présentation des règles de sécurité et des équipements de protection individuels que les utilisateurs seront amenés à vérifier avant chaque intervention.

Un exercice pratique avec l'apprentissage de la confection de nœuds indispensable à l'amarrage des cordes de sécurité et la mise en place de main courante complètent la première partie.

Après l'apprentissage des bases, place aux simulations de travaux en hauteur sur deux types de toits, le premier en cours de construction avec uniquement des fermes apparentes et le deuxième sur un toit fermé en tôle.

Le but de ces exercices est de familiariser les salariés avec la mise en place de dispositifs permettant de travailler en toute sécurité afin d'éviter les glissades ou des chutes.

## CONFORMHSCT

c'est un catalogue de plus de 120 formations adaptées aux besoins de chaque entreprise en privilégiant le sur-mesure



Une salle informatique

**6 salles climatisées** équipées pour les formations pratiques et théoriques avec vidéo-projecteur, écran vidéo et tableau blanc. Deux petites salles peuvent accueillir 6 à 8 personnes, les plus grandes peuvent recevoir 16 à 20 personnes.



**Différents plateaux techniques sont dédiés aux formations spécifiques :**

Conduite en sécurité, engins de levage. Prévention des Risques liés aux Activités physiques (PRAP), ainsi qu'une aire de feu (terrain) pour les formations incendie et SSIAP1. Un espace est dédié aux formations « travaux en hauteur » ; Echafaudages



**Une salle aménagée pour les formations de secourisme (SST ; PSC1 ; PSE1 & 2) et de manutention des malades.**

Elle est équipée de mannequins de secourisme, DAE, brancards, lit d'hôpital, fauteuil roulant, etc...

Les formations sont limitées à 12 personnes maximum pour que tout le monde puisse avoir le temps de faire la partie pratique (massage cardiaque, utilisation du défibrillateur, mises en situation).

**Le CALENDRIER  
des prochaines formations est disponible  
sur le site <https://www.conform.pf>**

**215 avenue Georges Clémenceau à Papeete.**

Les locaux sont ouverts de lundi à vendredi de 8h à 17h

Pour toute demande de formation, joindre : [contact@conform.pf](mailto:contact@conform.pf)

Tél : 40 425 600 - 87 305 303 - FB : Conform Hsct - site : <https://www.conform.pf>

## L'EPIC TE ITO RAU NO MOOREA MAIAO

a repris la gestion du service public de l'électricité en janvier 2023.

Nous vous présentons les femmes et les hommes qui la composent ainsi que leur mission.

### Lionel LAFAGE - Directeur Général de l'EPIC depuis le 30 juin 2022



« Mon objectif était d'assurer la continuité du service public de Moorea-Maiao en structurant l'EPIC afin d'une part, de reprendre les activités de gestion du service public de l'électricité à compter du 1er janvier 2023 et d'autre part de développer en parallèle le lancement de projets d'énergie renouvelable. Nous sommes aujourd'hui dans la phase opérationnelle et il s'agit de stabiliser l'ensemble de l'entité avec les agents de l'ancien concessionnaire qui nous ont rejoints ainsi que le personnel recruté récemment et les familiariser avec les procédures de notre établissement public. Mon rôle est de coordonner et gérer l'ensemble des pôles opérationnel-financier et de développement ainsi que les ressources humaines. Des projets additionnels ont été également intégrés dans notre structure avec en particulier les projets d'énergies renouvelables afin de créer des leviers techniques permettant de limiter l'utilisation d'énergie fossile, et par conséquent de contenir les évolutions potentielles du coût du Kilowatt.heure ».



**Frédéric MÉTAYER**  
Responsable du développement.

Sa mission concerne le développement des projets à base d'énergie renouvelable et leurs intégrations dans le mix énergétique. Un certain nombre de projets sont en émergence.

« Le projet emblématique des élus de la Commune de Moorea Maiao est l'électrification de l'île de Maiao.

Il y aura ainsi par la suite de nombreux projets qui consisteront à valoriser le foncier communal et à produire des énergies d'origine renouvelables, et notamment photovoltaïque ».



**Tauatea TAAVIRI**  
Responsable des finances et de l'agence comptable.

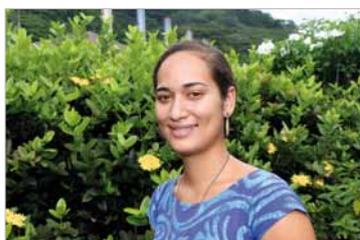
Tauatea est responsable des finances de l'EPIC et pilote l'agence comptable et les chargés de clientèle.

Responsable du déploiement des logiciels de gestion commerciale, logiciel de régies et du logiciel de gestion financière durant la phase de préparation de l'EPIC, elle est également en charge de l'élaboration du budget de l'établissement et à ce titre garante du respect de l'ensemble des règles de la comptabilité publique.



**Ben RICHERD**  
Responsable d'exploitation de la centrale électrique de Vaiare et du réseau.

Bénéficiant d'une expérience de 30 années au sein du précédent concessionnaire, Ben RICHERD est responsable depuis 15 années de la centrale de Moorea en tant que chef d'exploitation et possède une grande expérience du fonctionnement du réseau de la centrale électrique, et de l'équipe d'exploitation composée de 11 agents, eux-mêmes en charge des installations depuis de nombreuses années, ce qui représente un atout majeur pour la nouvelle structure de l'EPIC.



**Heremiti CONCRET**  
Assistance de direction et ressources humaines



**Hanivai VAHINE**  
Agent de clientèle



**Maruata TEHIVA**  
Chargée de clientèle



**Greig TERIITANOVA**  
Chargé de travaux de la partie photovoltaïque

Il reçoit le public sur RDV entre 8h et 12h du lundi à mercredi au siège de l'EPIC à Teavaro.



L'équipe des agents en charge de la gestion du réseau et de la centrale est composée en grande majorité d'anciens agents du précédent concessionnaire qui connaissent déjà très bien le fonctionnement de ce service public.

Ben RICHERD Responsable d'exploitation de la Centrale est secondé par :  
Toriki JACQUET Chef de la Centrale électrique de Vaiare  
et Raihui NOLLENBERGER Chef du réseau.

Cette équipe connaît parfaitement le fonctionnement à la fois de la Centrale et du Réseau électrique de Moorea ce qui permet d'assurer un service de la qualité auquel les usagers de Moorea étaient habitués.



## Interview de Lionel LAFAGE

*Il y a cinq Groupes électrogènes dans la centrale de Vaiare, avez-vous budgétisé les révisions de ces groupes qui coûtent des sommes importantes ?*

- « L'historique des inspections de maintenance des groupes électrogènes de la centrale électrique de Vaiare est suivi depuis sa première mise en service. Lors des études préalables à la création de l'EPIC, les projections effectuées ont bien entendu intégré l'ensemble de la programmation des opérations de maintenance pour la prochaine décennie et les coûts associés afin de garantir la fiabilité des installations. »

*Vous avez repris le personnel de l'ancien délégataire en charge de la gestion de l'électricité de Moorea, avez-vous prévu des formations et des stages d'habilitation périodique ?*

- « L'ensemble du personnel en charge historiquement de l'exploitation des réseaux et de la centrale électrique de Vaiare, ainsi que les agents de clientèle ont choisi d'être transférés vers l'EPIC qui respecte l'intégralité des normes relatives à la gestion du secteur de l'électricité. Les formations et habilitations spécifiques et obligatoires liées à ces métiers ont donc été anticipées et un programme particulier annuel est donc prévu pour chacun des agents de l'établissement en fonction de ses activités. Dans le domaine de la sécurité notamment, des exercices incendie et antipollution réguliers sont prévus et seront réalisés en collaboration avec les sapeurs-pompiers de la Commune. »

*Pouvez-vous nous communiquer les éléments de votre grille tarifaire ?*

-« La grille tarifaire de l'EPIC, qui est un document public, offre des tarifs de raccordement améliorés et inférieurs à ceux appliqués par le précédent opérateur. Le coût du kilowattheure est quant à lui inchangé, et identique à celui appliqué depuis le mois d'octobre 2022, et ce quelle que soit la catégorie de la grille tarifaire.»

*Concernant les tarifs, actuellement EDT a annoncé dans différents médias qu'ils allaient augmenter leurs tarifs en 2023. Est-ce que l'EPIC va suivre ces hausses.*

-« Notre établissement a pour mission principale de garantir la gestion du Service public de l'électricité. De par son statut, il garantit une transparence totale de sa gestion financière à l'État, avec l'objectif de délivrer à chacun des abonnés une énergie au meilleur prix. Dans ce cadre, et sur la base du plan d'affaire développé, l'EPIC s'est engagé à conserver pour l'année 2023 les tarifs de l'électricité tels qu'appliqués au cours du 4e trimestre 2022, tout en améliorant ceux des raccordements avec des baisses proposées de l'ordre de 5 %.»

*De nombreux usagers étaient habitués à faire leur auto-relève et payer leur facture par carte bancaire sur le site de l'EDT. Avez-vous mis en place un tel dispositif ?*

- Le principe de l'auto-relève tel qu'appliqué précédemment reste inchangé et sera pris en compte pour la facturation des usagers. Les moyens de paiement mis à disposition par l'EPIC sont quant à eux nombreux et permettent à chacun d'effectuer des versements selon ses préférences :

- ✓ En agence: Par carte de paiement, en espèces et par chèque
- ✓ Par virement bancaire
- ✓ Par prélèvement automatique
- ✓ En ligne sur le site [www.itonomoorea.chat](http://www.itonomoorea.chat).



Aperçu du site [www.itonomoorea.chat](http://www.itonomoorea.chat)

*Concernant les demandes de branchement ou travaux divers, à qui doivent s'adresser les administrés ?*

-« **Pour tout renseignement le numéro de téléphone de notre centre d'appels est le 40550155** où un opérateur sera en mesure de répondre à l'ensemble de vos questions, enregistrer vos demandes ou les transférer vers le service souhaité. **Les abonnés peuvent également transmettre leur requête à l'adresse e-mail associée: [contact@itonomoorea.pf](mailto:contact@itonomoorea.pf)** Enfin par soucis de facilité pour les abonnés, l'EPIC a conservé l'agence de clientèle historique située à Vaiare où le personnel de clientèle pourra répondre à toutes leurs questions ».

Création de 2 nouvelles tranches  
en zone potable.

Extension de la potabilisation  
sur Maatea.



### Création de 2 nouvelles tranches en zone potable : 0 - 1 m<sup>3</sup> et >500m<sup>3</sup>/mois

	Par période de 30 jours	XPF HT / m <sup>3</sup>
<b>Tranche 0</b>	0 à 1 m <sup>3</sup>	1,136
<b>Tranche 1</b>	1 à 30 m <sup>3</sup>	59,081
<b>Tranche 2</b>	30 à 60 m <sup>3</sup>	122,706
<b>Tranche 3</b>	60 à 120 m <sup>3</sup>	193,148
<b>Tranche 4</b>	120 à 500 m <sup>3</sup>	277,542
<b>Tranche 5</b>	< 500 m <sup>3</sup>	504,775

Suite de la signature de l'avenant N°3 entre la Commune de Moorea Maiao et la Polynésienne des Eaux, la grille tarifaire a évolué, 2 tranches supplémentaires ont été ainsi créées, la première de zéro à 1 m<sup>3</sup> facturé à 1 franc symbolique et la deuxième, la Tranche 5 supérieur à 500 m<sup>3</sup> par mois qui concerne les grands consommateurs.

Rappelons que la tranche maximum précédente était à 259, 88 xpf /m<sup>3</sup> et passe en tranche 5 à 504,775xpf/m<sup>3</sup>.

Conformément à cet avenant les tranches 1 à 4 seront bloquées jusqu'à la fin du contrat d'affermage, hormis un ajustement par rapport à l'inflation, calculé suivant les coefficients officiels de Polynésie française, la seule

tranche 5 sera soumise à des hausses annuelles.

Sans cette nouvelle répartition avec la création de cette tranche 5, les tarifs auraient augmenté pour l'ensemble des usagers.

Le montant du forfait annuel de la zone non potable est de 19 756 xpf HT/an (facturé 9 878 HT/semestre) pour un diamètre de branchement (DN) inférieur ou égal à 20mm. Le fait d'avoir créé une tranche 0-1 m<sup>3</sup> au franc symbolique pour la zone potable et baissé le forfait pour la zone non potable permet de limiter l'augmentation due à l'inflation. Les grands consommateurs soumis à la tranche 5 participent au développement de l'extension de la potabilisation de Moorea ainsi qu'à la construction de nouvelles usines de traitement des eaux.

### Extension de la potabilisation sur Maatea

**La potabilisation du secteur de Maatea a démarré avec la mise en service de l'Usine de traitement des eaux (UCD) de Haumi en 2019.**

La maîtrise des consommations, induite par la facturation au volume, a aidé à préserver la ressource, générant ainsi un volume d'eau plus important dans le réservoir, permettant l'extension vers Maatea. Dans un premier temps cette extension a été réalisée jusqu'à l'école de Maatea, puis jusqu'au magasin ALAM.



Depuis décembre, 55 nouveaux compteurs ont été installés sur une antenne qui se trouve dans la servitude qui va vers le stade de Maatea.

Suite à la première campagne de relèves de ces nouveaux usagers, il apparaît des consommations disproportionnées par exemple il a été constaté 1 400 m<sup>3</sup> en 25 jours pour une maison OPH une autre à 1 000 m<sup>3</sup> sur 25 jours alors que la consommation normale est de 15-20 m<sup>3</sup> pour un foyer équivalent avec une consommation normale. Il est évident que ce type d'anomalie fait diminuer considérablement la disponibilité de la ressource et participe au manque d'eau lors de la période de sécheresse.

Une campagne d'information de 3 mois par les équipes de la Polynésienne des Eaux suite à l'envoi de factures fictives a aidé les usagers à comprendre leur facture, mais surtout à réaliser l'intérêt de maîtriser leur consommation.

À la suite de cette première campagne d'accompagnement pour les 120 usagers concernés il a été constaté des consommations journalières de 50 à 60 m<sup>3</sup>, après des passages répétés des équipes de la Polynésienne des Eaux dans ces quartiers il a été constaté, par exemple, l'évolution d'une consommation de 60 m<sup>3</sup> qui passe à 2 à 3 m<sup>3</sup> par jour.

Les 120 clients de ce secteur ont commencé à recevoir leur facture fictive depuis janvier 2023, et recevront des factures réelles à partir de mars 2023.

Un agent passera dans les quartiers concernés voir tous les foyers qui viennent d'être équipés de compteurs à commencer par les consommations présentant des anomalies. L'objet étant de rechercher d'éventuelles fuites mais également d'apprendre aux consommateurs à surveiller leur consommation mais aussi à interpréter les index du compteur.

Une fuite coûte très cher, la consommation normale pour une habitation avec 4 habitants est de 1m<sup>3</sup> par jour

Le captage de Maatea qui est exploité actuellement continuera d'alimenter en eau non potable le secteur depuis le magasin ALAM jusqu'à la limite de la zone de Haapiti /Atiha

qui est aussi desservie par le captage de Atiha.

Le fait d'avoir raccordé 120 puis 55 résidents de Maatea en eau potable et gérer la maîtrise de la consommation a permis de dégager de la ressource non potable pour ce secteur vers Haapiti.

L'année prochaine, la potabilisation de Maatea va se poursuivre, grâce à l'apport de la source Vaiava située à Afareaitu derrière l'hôpital, mais actuellement son accès est toujours bloqué pour des raisons de maîtrise foncière.

Les services de la Commune ainsi que les élus sont en train de tenter de résoudre ce problème.

Lorsque l'accès à cette ressource sera opérationnel, le volume produit sera suffisant pour dépasser le captage de Maatea ce qui permettra d'alimenter 150 usagers de plus en 2024-2025.

**Une fontaine publique d'eau potable sera prochainement installée à Maatea à la demande du Maire de Moorea-Maiao, Evans HAUMANI.**

# PORTRAIT

Les métiers de l'eau offrent de nombreuses possibilités de carrière, de nouveaux métiers émergent et se développent avec le renforcement des activités telles que recherche de fuite d'eau, la mise en place du système d'information géographique (SIG), le contrôle des charges des réseaux de distribution ...

Afin que les usagers de la Polynésienne des Eaux connaissent mieux les agents qui veillent à assurer une qualité de service public du réseau de distribution en eau, nous vous proposons de découvrir ses agents.



**Marc MAIHI**  
Agent « Usine »

Après ses études au CETAD d'Afareaitu, Marc, originaire de Moorea, débute dans la vie professionnelle principalement dans le secteur du bâtiment dans différentes entreprises de la place.

En 2006, il intègre le service de la Régie communale de Moorea, il a une fonction polyvalente avec notamment le nettoyage des captages ce qui lui permet de connaître parfaitement l'emplacement et la structure des différents captages de Moorea.

Après 10 ans au service de la Commune, il intègre la Polynésienne des Eaux.

Agent « Usine », il travaille principalement sur le nettoyage et la vidange des captages avec l'évacuation des impuretés et boues qui bloquent le débit principalement après de fortes précipitations. Son expérience communale lui permet d'avoir une efficacité et une rapidité lors des interventions sur les différents sites en fond de vallée.

Après le nettoyage des captages, il est aussi chargé des purges sur le réseau afin d'éviter que les usagers retrouvent des impuretés à leur robinet dans le secteur non potable.

Il travaille également sur le réseau d'assainissement et participe à l'entretien de la station d'épuration et des postes de relevage.



## ÉCO-GESTES

Pour économiser l'eau et la partager

### Je pense à réparer mes fuites d'eau

Des consommations de 1 200 à 1 500 m<sup>3</sup> par mois ont été identifiées, à la suite des travaux de pose de compteurs. Pour un meilleur partage des ressources, il est primordial de réparer vos fuites.



## Nouvelle « **Opération carcasses** » sur Moorea

*La presse de FENUA MA mise en œuvre l'an dernier  
peut compacter un véhicule en 5 minutes.*

L'opération carcasses de l'an dernier a permis de compresser et d'évacuer 850 épaves vers la Nouvelle-Zélande.

Ce qui a permis d'améliorer à la fois le confort des habitants qui détenaient des véhicules dans leur propriété, mais aussi de participer à l'amélioration de l'environnement sur Moorea faisant ainsi disparaître des épaves visibles depuis la route de ceinture ou à proximité des servitudes, permettant ainsi aux résidents et aux touristes de profiter de nos superbes paysages sans pollution visuelle.

**La presse qui avait été utilisée l'année dernière sera acheminée sur Moorea vers la fin mars, l'ensemble de l'opération devrait durer 3 à 4 mois.**

Malgré cette opération d'envergure en 2022, la Commune de Moorea a recensé à nouveau environ 800 autres épaves à compresser.

La volonté du Pays, de la Commune et de FENUA MA pour participer à la préservation du patrimoine environnemental de l'île a permis de dégager un budget nécessaire pour entreprendre cette nouvelle opération qui débutera fin mars / début avril.



**Vous souhaitez vous débarrasser d'une carcasse de voiture ?**

Deux procédures à suivre :

**1) Vous êtes propriétaire du véhicule concerné, il faut :**

- ✓ Se faire recenser auprès des services propreté de sa mairie ;
- ✓ Être muni de la carte grise de son véhicule et d'une pièce d'identité ;
- ✓ Barrer la carte grise du véhicule et y apposer la mention "cédée pour destruction" ;
- ✓ À partir de ce moment, l'opération d'enlèvement et de dépollution sera programmée par les agents communaux.

**2) Vous n'êtes pas propriétaire du véhicule concerné, mais il gêne sur la voie publique, vous devez :**

- ✓ Le faire recenser auprès des services propreté de votre mairie ;
- ✓ Les services se chargent de rechercher le propriétaire du véhicule et d'obtenir son accord pour l'enlever et le compacter ;
- ✓ Le véhicule est enlevé (parfois sans l'accord du propriétaire, car il peut représenter un danger pour les habitants de la commune).

**L'enlèvement de l'épave est GRATUIT,**

il est réalisé par les services de la Commune \*.

**ATTENTION**

pour recevoir un avis favorable de destruction de la part de la Mairie, il faut que le véhicule ne contienne pas de déchets divers (poubelles, végétaux, boue ou lianes). La dépollution ainsi que le compactage du véhicule seront réalisés par les services de FENUA MA, le coût de l'opération est pris en charge par le Pays.

\* Renseignements auprès de la Mairie de Moorea  
au 40 55 04 55 - 40 55 08 35



*Le véhicule nettoyé et dépollué est placé dans la presse. Compacté, il est dans un premier temps, stocké sur site puis placé dans un container à destination de FENUA MA à Motu Uta. Les containers sont ensuite acheminés vers la Nouvelle-Zélande pour un dernier traitement dans le cadre du recyclage des déchets et de la préservation de l'environnement.*

# LES LIEUX DE DÉPÔT GRATUIT SUR MOOREA



## ● HUILES DE MOTEUR

Station TOTAL - Haapiti  
Station TOTAL - Temae  
Atelier mécanique - Vaiaere  
Déchetterie - Temae



## ● FUSÉES DE DÉTRESSE

Quai de Papetoai  
Marina - Vaiaere  
Déchetterie - Temae



## ● PILES

Afareaitu : Mairie  
Hôpital  
Magasin Afareaitu  
Haapiti : Magasin Vaianae  
École primaire  
Magasin Varari  
Magasin Yilian  
La Pirogue (ex fare chance)  
Maatea : École primaire  
Magasin Maatea  
Maharepa : Axa assurance  
CPS  
École primaire  
Holland Tahiti Trading  
Magasin Kina  
U express - supermarché  
Rémy  
Softel kia ora  
Moorea Beach  
Resort  
Opunohu : Lycée Agricole  
Paopao : Collège  
École Élémentaire  
Station MOBIL  
Super U Are  
Supermarché Paopao  
Criobe  
Papetoai : École Primaire  
Magasin Manea  
Apar Apurad  
Teavaro : École Primaire  
La Polynésienne des Eaux  
Temae : Déchetterie  
Station TOTAL  
Vaiaere : Champion Moorea  
Station MOBIL  
CJA  
Station SHELL



## ● BATTERIES

Station TOTAL - Haapiti  
Station TOTAL - Temae  
Atelier mécanique - Vaiaere  
Déchetterie - Temae



## ● VERRE

Face Toa Moorea - Vaiaere  
Sapeurs Pompiers - Haapiti  
Salle Omnisports - Papetoai  
Super U Are - Paopao  
Déchetterie - Temae



## ● DÉCHETS ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Déchetterie - Temae



## ● MÉDICAMENTS

Pharmacie - Afareaitu  
Pharmacie - Haapiti  
Pharmacie - Maharepa  
Déchetterie - Temae



## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA DÉCHETTERIE DE TEMAE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche Jours fériés
<b>Matin</b>	06h > 11h	07h > 11h	-				
<b>Après-midi</b>	13h > 15h	-	13h > 15h	-	13h > 15h	-	-



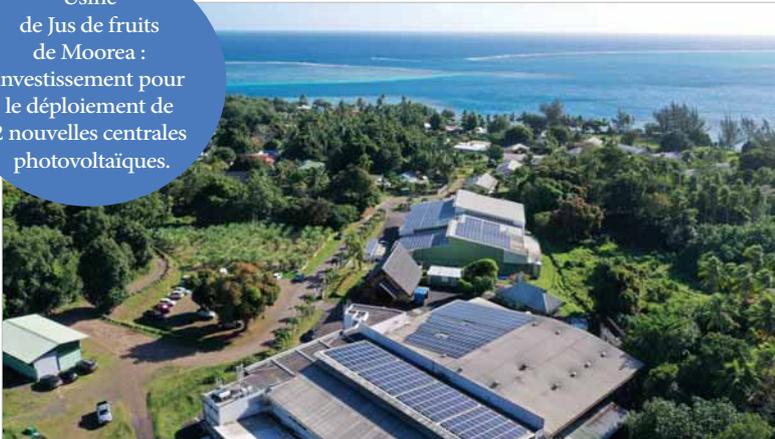
# FENUAMA

BP 9636 - 98716 PIRAE - TAHITI - POLYNÉSIE FRANÇAISE  
TÉL. : 40 54 34 50 - FAX : 40 54 34 51 - [www.fenuama.pf](http://www.fenuama.pf) - [accueil@fenuama.pf](mailto:accueil@fenuama.pf)

Flashez  
le QR Code  
pour trouver tous  
les lieux GRATUITS  
de dépôt



Usine de Jus de fruits de Moorea : investissement pour le déploiement de 2 nouvelles centrales photovoltaïques.



Cet investissement est réalisé pour encourager le développement des énergies renouvelables et diminuer l'empreinte carbone sur l'ensemble de l'activité. La première centrale sera positionnée sur le toit de l'entrepôt et la seconde sur le toit de l'usine, couvrant ainsi les dernières surfaces jusqu'alors inexploitées. Ces 2 centrales représentent une nouvelle puissance de 170 KW crête de production énergie ce qui permettra de presque doubler la production d'énergie en électricité issue du solaire en passant de 23% actuellement à plus de 40% de l'électricité consommée par l'usine. Une réflexion a été engagée pour étudier la possibilité de créer dans les années à venir des parkings couverts avec la pose de panneaux solaires sur les toitures.



Au début de cette année, Manutea a embouteillé son premier Rhum bio provenant de cannes à sucre issues d'une seule et même parcelle du domaine KELLUM.

Baptisée KAIMILOA du nom du voilier de la famille KELLUM qui jeta l'ancre en baie d'Opunohu en 1924, cette édition limitée de 500 bouteilles a reçu un très bon accueil de la part des amateurs de rhum. Un petit fascicule joint à la bouteille rappelle l'histoire de ce vaste domaine qui s'étendait, lors de son achat en 1925 sur près de 1 500 hectares. Coprah, arbres fruitiers, vanille, café, canne à sucre, etc., étaient cultivés dans la vallée et à flanc de collines jusqu'en 1962, date de sa cession au Pays par la Famille KELLUM. Le succès de ce nouveau Rhum pur jus de canne bio parcellaire amènera très certainement MANUTEA à proposer chaque année ce rhum KAIMILOA du domaine KELLUM.



**MANUTEA Tahiti**  
au Salon international de l'Agriculture qui s'est déroulé à Paris du 25 février au 5 mars dernier.



Cette année, les 4 distilleries du Fenua, réunies au sein du Syndicat de Défense du Rhum de Polynésie française, ont fait le déplacement.

Jean-Michel MONOT, Directeur Général Délégué était présent sur le stand qui a réuni pour la première fois les 4 distilleries du Fenua. « Jusqu'à présent nous étions représentés au Salon de l'Agriculture par notre distributeur en métropole, souligne Étienne HOUOT, Directeur Commercial et Logistique MANUTEA Tahiti. Nous avons déposé l'indication géographique pour avoir une reconnaissance locale auprès de la DAG et du ministère de l'Agriculture et nous allons multiplier les actions communes, nous devrions être également présents sous la même bannière au Salon international du Rhum qui aura lieu au mois de mai à Paris. Concrètement le syndicat déploie ses premières actions de promotion du Rhum de Polynésie française à l'export permettant ainsi le développement de la filière et de participer ainsi activement au développement économique du Fenua et Moorea en particulier avec des créations d'emplois à la clef. »



Rencontre avec Régis en stage à l'Usine de jus de fruits de Moorea :

«L'année dernière lorsque j'étais élève au CJA de Vaiare, nous avons planté 7000 m<sup>2</sup> de canne à sucre dans les champs autour de l'établissement, avec les équipes d'Hotu

Fenua, c'est à ce moment là que j'ai découvert le métier de planteur de canne à sucre.

Toute l'année, nous avons travaillé avec mes professeurs sur les techniques agricoles pour cultiver la canne, selon les standards de l'agriculture biologique.

J'ai ensuite effectué un stage de 3 semaines à l'usine de Jus de Fruits, où j'ai participé à la récolte des champs d'Opunohu, puis à la transformation de cette canne à sucre en jus. À la fin de l'année, j'ai choisi de poursuivre dans cette voie en intégrant le CETAD de Paopao, en section EPHR. Je suis en formation pendant trois ans, pour obtenir un Certificat d'Aptitude au Développement, en option Génie Rural. J'ai à nouveau effectué un stage d'observation au sein des équipes Hotu Fenua en janvier où j'ai participé à la plantation de variétés nobles de canne à sucre à Opunohu, dans le but de multiplier ces variétés ancestrales sur l'île de Moorea. Dès que j'aurai mon diplôme, mon objectif sera de travailler pour la société Hotu Fenua.»



# RHUM VIEUX



## MANUTEA TAHITI

la part oubliée  
des anges  
**Polynésiens**



[www.rhum-manutea.com](http://www.rhum-manutea.com)

 Manutea Tahiti – Jus de Fruits de Moorea

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération. Photo : Aumata - seecrea.com



# Philippe DUBOIS

Exposition - Hôtel HILTON de Tahiti  
du 21 au 26 mai 2023



Après 30 ans de fidélité à la galerie des Tropiques, Philippe DUBOIS va présenter, la dernière semaine de mai, une cinquantaine de ces toiles aux cimaises de la salle d'exposition située dans l'hôtel HILTON de Tahiti.



La galerie des Tropiques ayant fermé définitivement ses portes, son ancienne propriétaire, Rose VERMANDE, qui a choisi de continuer d'accompagner ses artistes, a retenu une salle d'exposition d'un hôtel permettant de mettre en valeur les dernières créations de Philippe DUBOIS.

L'artiste y présentera en grands formats des scènes qui rythment la vie polynésienne; ses toiles aux multiples personnages, que ce soit la bringue, le marché ou la sortie de l'église, lui permettent de décliner une palette riche en couleurs vibrantes.

Comme à son habitude Philippe DUBOIS peint des personnages sans visage, mais leur gestuelle est plus parlante qu'une expression figée qui détournerait l'attention du message de l'artiste qui nous fait partager son regard sur le côté positif de ces scènes typiques du Fenua.





## 32e édition du Marathon de Moorea



La Commune de Moorea-Maiao et l'association Moorea Events ont organisé cette grande manifestation sportive qui s'est déroulée le 25 février dernier. Cette édition initialement prévue en 2020 a été annulée et reportée à plusieurs reprises suite à la crise sanitaire de la COVID 19.

À 4 h 30, 77 athlètes se sont alignés au départ pour parcourir 42,195 km dans le cadre idyllique de Moorea. Le départ a été donné par le Maire délégué de Teavaro Ronald TEARIKI.



*Les conditions météo étaient idéales avec une légère pluie vers la fin du parcours qui a pu rafraîchir les concurrents.*



*Quatre sportifs de l'association VSOP MOZTEAM, dont Damien TROQUENET, ont participé à ce Marathon*



Dès le début de l'épreuve, Damien TROQUENET a pris la tête de la course distançant rapidement les autres concurrents.

Tout au long l'épreuve il était suivi de loin par Jean-Marc CARCY, avec près d'une demi-heure d'écart tout au long de la course; cet écart se maintiendra jusqu'à l'arrivée où il franchit la ligne, avec près de 27 minutes derrière Damien, suivi par Rainui TAAREA 2min 31 sec plus tard. Les écarts étaient moins importants pour les concurrents suivants.



Pauline SAID AHAMED, 16e au classement général se classe première féminine en 3h 46 min et 19 secondes.



Chloé ATLAN 19 ème au classement général avec un temps de 3h 49min 32 sec. monte sur la deuxième marche du podium Femme.

-« Chloé ATLAN m'a dépassée au début de la course, souligne-t-elle, mais j'ai gardé mon rythme pour ne pas m'épuiser, car je savais qu'il restait 32 km à parcourir. Sur le retour vers le 30e km j'ai réussi à la doubler et prendre un peu d'avance, pour terminer en tête avec un peu plus de 3 minutes d'avance sur Chloé.

C'est mon 1er marathon, je suis très contente de le faire à Moorea, les gens sont adorables pour nous aider aux ravitaillements et nous encourager tout au long de la course. Désormais je me prépare pour participer au prochain Xterra Trail que j'ai remporté en 2022.»



Damien TROQUENET franchi la ligne d'arrivée en 2h 36min 31 sec.



À son arrivée Damien nous déclarait :

- «Je cherchais à faire un temps entre 2h35 et 2h 40, mon allure était de 3min 40 au km, au final je finis en 2h36. J'ai un peu lâché sur la fin, mais comme j'ai mené du début à la fin, étant seul en tête c'est une lutte contre soi-même. J'ai juste eu un petit coup de mou vers la montée des chèvres au 30e km, cette belle montée casse un peu le rythme, mais ça va je suis resté régulier dans la poursuite de l'épreuve.

Nous avons eu de la chance avec la météo, il ne faisait pas trop chaud avec une petite pluie.

J'habite à Moorea c'est déjà super de faire une course à la maison, c'est un peu mon circuit d'entraînement. Le parcours est toujours superbe, lorsque je suis arrivé vers le Criobe dans la baie d'Opunohu il y avait le lever du soleil on en prend plein les yeux!

Cela fait 2 ans que je cours, c'est mon 2e marathon, le seul que j'avais fait c'était il y a 10 ans à Paris avant je faisais de la rame;

Après le covid je suis venu m'installer à Moorea et la passion pour l'athlétisme est venue.

J'ai également participé aux épreuves du XTERRA Trail où j'ai terminé 4e ainsi qu'au Triathlon où j'ai fini 4e au scratch et 2e amateur.

Je reviens des mondiaux de cross-country en Australie où j'ai battu mon record personnel.

J'essaie de planifier la saison sportive pour être en forme pour les jeux du Pacifique.

#### HOMMES

1 - Damien TROQUENET	2h 36mn 31s
2 - Jean-Marc GARCY	3h 03mn 26s
3 - Rainui TAAREA	3h 05mn 57s

#### FEMMES

1 - Pauline SAID AHAMAD	3h 46mn 19s
2 - Chloé ATLAN	3h 49mn 52s
3 - C. HAUTEVILLE-LONGUET	4h 11mn

## Médecins de garde sur MOOREA

### Week end et jours fériés \*

		Mars	Avril	Mai	Juin
D <sup>re</sup> APPIETTO Audrey	Tel: 40 56 27 07		15 - 16	27 - 28	
D <sup>re</sup> BUONAMINI Sabrina	Tel: 40 56 15 55		29 - 30		3 - 4
D <sup>r</sup> JOUVE Jean-Marc	Tel: 40 56 44 63		8 - 9	18	
D <sup>re</sup> DUTERTRE-GEVOLDE Marie-Paule	Tel: 40 56 18 18 87 23 83 94	18 - 19		1er	10 - 11
D <sup>r</sup> BOUCHET Nicolas	Tel: 40 56 47 47		22 - 23	29	
D <sup>r</sup> GAUDARD Franck	Tel: 40 56 44 63		7	13 - 14	29
D <sup>re</sup> GALLEZOT-GIRARDEAU Dorothée	Tel: 40 56 32 32	25 - 26		6 - 7	17 - 18
D <sup>r</sup> GOEURIOT Julien	Tel: 40 56 26 19		10	20 - 21	
D <sup>re</sup> GARLING Jessica	Tel: 40 56 30 31		1er - 2	8	24 - 25

**Jours fériés** : la garde commence à partir de 06h00 jusqu'à 06h00 le lendemain

**Week-end** : la garde commence le **samedi** à compter de **12h30** jusqu'au **dimanche** à **06h00**, puis du **dimanche matin** à **06h00** jusqu'au **lundi matin** à **06h00**.

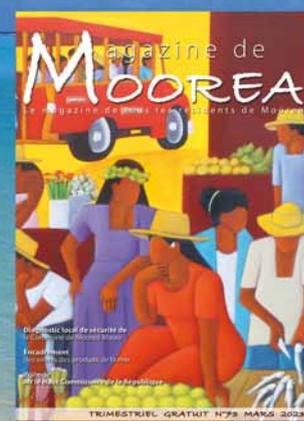
La liste des médecins de garde est consultable sur le site du Conseil de l'Ordre des Médecins <http://www.ordre-medecins-polynesie.com>

Il est mis à jour le jeudi de chaque semaine ou la veille des jours fériés.

Mairie de Moorea	40 55 04 55
Pompiers	18
Caserne de PaoPao	40 56 20 18
Caserne de Nuuroa	40 56 32 70
Police municipale Afareaitu	40 56 36 36
Police municipale Papataoi	40 56 14 10
Gendarmerie	17
Brigade PaoPao	40 55 25 05
Hôpital Afareaitu Urgences	40 56 24 24
SOS Suicide Site : <a href="http://www.sossuicide.pf">www.sossuicide.pf</a>	40 44 47 67 87 20 25 23
Polynésienne des Eaux Site : <a href="http://www.polynesiennedeseaux.pf">www.polynesiennedeseaux.pf</a>	40 55 07 55 87 79 59 82
EDT Site : <a href="http://www.edt.pf">www.edt.pf</a>	40 55 01 55

Découvrez notre site :  
<http://www.magazinedemoorea.com>

Retrouvez les archives du  
**Magazine de Moorea**  
à partir du N°44 (décembre 2015)



# Kit Fare Tropical



## T3

54 m<sup>2</sup> habitables + Terrasse 18 m<sup>2</sup>

Séjour – Cuisine – 2 chambres –  
1 salle de bain – 1 WC

**8.000.000 XPF \***

## T4

72 m<sup>2</sup> habitables + Terrasse 18 m<sup>2</sup>

Séjour – Cuisine – 3 chambres –  
1 salle de bain – 2 WC

**9.900.000 XPF \***



## T5

74 m<sup>2</sup> habitables + Terrasse 20 m<sup>2</sup>

Séjour – Cuisine – 4 chambres –  
1 salle de bain – 2 WC

**10.300.000 XPF \***



\* Fare en bois vendu en kit, montage et transport non inclus. Le Kit Fare Tropical n'est pas un Fare OPH subventionné.

- ✓ Pour les particuliers, les professionnels et les institutions
- ✓ Sans conditions de revenus
- ✓ Montage en 1 mois
- ✓ Structure para-cyclonique
- ✓ Cahier de montage certifié SOCOTEC
- ✓ Plans pour votre demande de permis de construire fournis



40 46 36 36



commercial@oph.pf



Kit Fare Tropical by OPH



www.oph.pf



Ces boutons de porte ne servent pas uniquement à décorer vos meubles, soyez imaginatif et détournez-les ! Fixez des boutons sur un support pour y accrocher votre collection de colliers. Installez-les aux murs pour y mettre vos cadres.

Nouveautés

# DÉCO

SE SENTIR BIEN DANS SON FARÉ

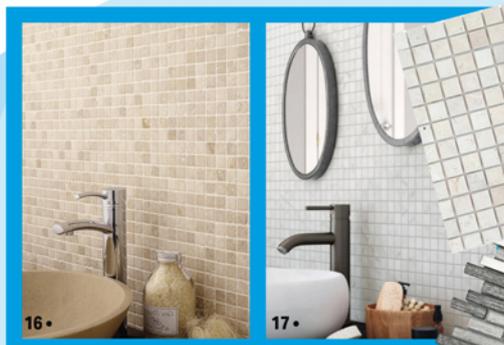


Des designs adhésifs variés pour donner une seconde vie à vos meubles. Laissez libre cours à votre imagination pour créer et personnaliser votre déco à votre image.

Adhésifs



Boutons de porte



Mosaïque

Rien de mieux que la mosaïque pour sublimer vos salles de bain et cuisines. Vos revêtements seront ainsi mis en valeur !



- 1 • Bouton cupcake bleu - Ref 4086102 - 720ttc • 2 • Bouton fleur rouge - Ref 40866157 - 620ttc • 3 • Bouton fleur noir - Ref 4086158 - 620ttc • 4 • Bouton blanc porcelaine et laiton - Ref 4086138 - 560ttc • 5 • Bouton porcelaine gris - Ref 4086171 - 720ttc • 6 • Bouton verre - Ref 4086170 - 595ttc • 7 • Bouton cœur rose - Ref 4086105 - 825ttc • 8 • Bouton porcelaine fleur verte - Ref 4086186 - 750ttc • 9 • Bouton porcelaine fleur bleu - Ref 4086187 - 750ttc • 10 • Adhésif à motif - trendy 0.45x1.5m - Ref 309259 - 1495ttc • 11 • Adhésif métal or rose - 0,45x1.5m - Ref 3093257 - 2250ttc • 12 • Adhésif tableau noir - 0.45x2m - Ref 3093243 - 2450ttc • 13 • Adhésif déco bois - Aurelio 0.45x2m - Ref 3093249 - 1495ttc • 14 • Adhésif marbre gris - 200x67.5cm - Ref 3093244 - 2250ttc • 15 • Adhésif déco feuille - déco lorina 0.45x2m - Ref 3093256 - 1495ttc • 16 • Mosaïque sol et mur marbre blanc 30x30cm - Ref 3093281 - 1660 ttc • 17 • Mosaïque sol et mur minéral 30.5x30.5cm - Ref 3093277 - 2095ttc • 18 • Mosaïque sol et mur fantaisie gris 30x30cm - Ref 3093280 - 2995ttc

N'HÉSITÉZ PAS À NOUS TAGUER SUR VOS PHOTOS AVEC NOS NOUVEAUTÉS DÉCORATION @POLYMAT MOOREA SUR FACEBOOK !

OUVERT EN JOURNÉE CONTINUE  
lundi au vendredi : 7 h - 17 h 30  
le samedi : 8 h - 16 h  
et les jours fériés : 8 h - 12 h

Tél. : 40 55 05 50 - Fax : 40 56 14 26

Polymat Moorea - polymatmoorea@polymat.pf

